

# Bulletin Numismatique

Avril 2016

Éditeur : [cgb.fr](http://cgb.fr) • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU  
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix  
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : [presse@cgb.fr](mailto:presse@cgb.fr)

[cgb.fr](http://cgb.fr)

## SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 5 LES BOURSES
- 6 LE COIN DU LIBRAIRE  
FRENCH COINAGE, SPECIFICALLY  
FOR COLONIAL AMERICA
- 8-9  MONNAIES AVRIL 2016
- 10-11  BILLETS MAI 2016
- 12-15 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 16 UN NOUVEAU MILLÉSIME  
RETROUVÉ POUR NANTES :  
LE DOUZAIN AUX CROISSANTS DE 1554
- 18-19 UN FAUX FAUTÉ ENREGISTRÉ  
DANS LES BASES NATIONALES JOCONDE
- 20 RARISSIME 5 FRANCS UNION ET FORCE  
AN 8 D (LYON)
- 20 COLLECTION IDÉALE  
2 FRANCS 1889 PARIS EN FDC
- 21 PROFESSIONNEL ?
- 22-23 LES BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE  
À LA LOUPE
- 24 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 26-30 DAECH : LA MONNAIE COMME ARME
- 32-33 LE TRÉSOR DES SABLONS...  
152 STATÈRES GAULOIS
- 34-35 DÉCOUVERTE D’UN DÉPÔT MONÉTAIRE  
DANS LA RÉGION DE PAU  
(PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, VERS 1817)
- 36-37 LE DÉPÔT MONÉTAIRE DU CANTON DE GUICHEN  
(ILLE-ET-VILAINE, VERS 1860)
- 38-39 REPÉRER UN FAUX SUEZ
- 40 NOS ÉDITIONS

## ÉDITO

Le 17 mars 2016, le rapport de la commission des affaires culturelles et de l'éducation a été déposé. Ce rapport aboutira à une deuxième lecture de la loi en séance publique. En faisant une lecture attentive de ce rapport, on note encore des débats autour de la modification du régime de propriété du patrimoine (Article 20)... Même si le texte a été voté par le Sénat, cela semble toujours faire débat... En effet, nous avons alerté immédiatement M. le Rapporteur au cours d'un entretien des conséquences fâcheuses d'une éventuelle instauration d'une présomption de propriété de l'État sur les découvertes fortuites de biens archéologiques mobiliers. À notre grande déception, le message ne fut pas véritablement retenu puisque cette modification de régime fut votée en première lecture par le Sénat. Désormais, M<sup>lle</sup> Isabelle Attard, n'étant pas persuadée du bien fondé de cette modification, demande qu'une évaluation de cette nouvelle disposition soit effectuée dans les cinq ans qui viennent. En dehors du fait qu'il me semblerait plus logique d'évaluer les risques avant de promulguer une loi et non l'inverse, je reste septique sur le mode opératoire. En effet, je ne sais pas qui réalisera l'évaluation, mais il est possible de s'inquiéter de la pertinence des résultats obtenus. Rappelons que notre ancienne Ministre de la Culture, M<sup>lle</sup> Fleur Pellerin, annonçait sans aucune gêne qu'aujourd'hui plus personne ne déclarait de trésor aux services de l'État compétents : « *On avance que les inventeurs seront dissuadés de signaler leur découverte ; mais en réalité, les déclarations de découverte fortuite de mobiliers métalliques sont très rares : trois en 2014, 128 depuis 1941.* » (cf. BN 151, p.36)... Pour information, vous découvrirez dans ce Bulletin Numismatique, la publication et la déclaration de deux découvertes fortuites rien que pour le mois de Mars 2016 (150 déclarations depuis la création de Cgb.fr). Les deux inventeurs n'auraient probablement pas accepté de déclarer les découvertes sans avoir la certitude d'en conserver la propriété. Je réitère ma demande auprès de notre nouvelle Ministre de la Culture M<sup>lle</sup> Audrey Azoulay et souhaite obtenir des explications sur la raison d'une telle différence concernant les déclarations de trésors monétaires. Bien entendu, nous affirmons de nouveau notre soutien ainsi que notre disponibilité si toutefois Madame la Ministre de la Culture souhaitait réaliser une véritable étude d'impact.

Joël CORNU



### CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

AfHé - Ateliers monétaires normands - The Banknote Book - BBC - Bid Inside - Emilie BOUVIER - Arnaud CLAIRAND - CNN - Geoffroy COLÉ - Laurent COMPAROT - Comptoir des Monnaies - Joël CORNU - Delcampe - Jean-Marc DÉSSAL - Ebay - École BOULE - French Banknotes of War - The Guardian - Samuel GOUET - Bernard GRESSE - Yann-Noël HÉNON - Heritage - Jérôme JAMBU - Didier LELUAN - Legifrance.gouv.fr - Frédéric MATHIEU - Le Monde - Monnaies Décimales d'Augustin Dupré - Cyril MOURAT - NGC - Numismata - Paper Money Fair - PCGS - Jean-Luc PELLETAN - Gérard PLUSKAT - The Portable Antiquities Scheme - Éric PRIGNAC - Jean-Paul RIVIÈRE - Gildas SALAÜN - Laurent SCHMITT - La Séna - Singapour International Coin Fair - Société Numismatique du Limousin - Stack's Bowers - Claire VANDERVINCK - Éric VILLER - Wikipédia - Youtube

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : [http://www.cgb.fr/bn/inscription\\_bn.html](http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html).

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

# HERITAGE AUCTIONS

CONTACTEZ-NOUS  
POUR QUE VOS PIÈCES DE COLLECTION  
SOIENT VENDUES DANS NOS VENTES  
AU CÔTÉ DE PIÈCES TELLES QUE CELLES-CI :



Contact en Allemagne :

Marc Emory : [marcd.emory@gmail.com](mailto:marcd.emory@gmail.com),

Contact en France :

Yann Longagna : [compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr](mailto:compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr)

Tél. Paris 01 44 50 13 31

[www.ha.com](http://www.ha.com) DALLAS - USA



**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n’hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une à la faveur de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

The screenshot shows the website header with the logo 'Portable Antiquities Scheme' and the title 'The Portable Antiquities Scheme'. A navigation menu includes: Home, Contacts, Get involved, Conservation, Database (highlighted), News & reports, Treasure, Research, Photos, Blogs, Events. A large banner displays the statistics: **1,160,664 objects within 732,273 records**. Below this is a search form titled 'What/Where/When search' with fields for 'Find number:', 'What:', 'When:', and 'Where:'. A 'Search!' button is at the bottom of the form. To the right of the form is an image of a green ceramic bowl with gold and blue decorative patterns and the inscription 'ΑΓΓΙΑΝΝΑΡΙΓΟΡΕΒΑΛΛΑΕΛΙΔΩΝ'.

**CGB.FR RECRUTE**

Cgb.fr recrute pour le département des monnaies antiques de son comptoir parisien du 2<sup>e</sup> arrondissement.

Contrat : CDI Temps Plein - Contrat génération - travail le samedi (un jour de repos dans la semaine en plus du dimanche).

Poste : Formation parallèle au comptoir (accueil et vente) et en numismatique antique auprès de MM. Nicolas Parisot et Laurent Schmitt.

Compétences requises :

- BAC +2 minimum ;
- goût pour la vente, accueil clientèle ;

- goût pour le travail en équipe ;
- intérêt pour l’histoire ;
- connaissances en grec ;
- maîtrise de l’anglais ;
- maîtrise de l’outil informatique (boîte mail, OpenOffice etc.).

Si vous êtes intéressé(e), veuillez envoyer votre CV accompagné d’une lettre de motivation à M. Joël Cornu :

- par mail de préférence à l’adresse [j.cornu@cgb.fr](mailto:j.cornu@cgb.fr).
- par courrier :

Joël CORNU  
Cgb. fr  
36 rue Vivienne - 75002 PARIS



**ATTENTION LA RÉUNION DE LA SÉNA  
N'A PAS LIEU LE 1<sup>er</sup> AVRIL, MAIS LE 8 AVRIL :  
CE N'EST PAS UN POISSON !**

**R**etrouvez-nous le vendredi 8 avril à la maison des Associations du 1<sup>er</sup> arrondissement, 5 bis rue du Louvre 75001 PARIS, à partir de 18h00 précises afin de découvrir la conférence que donnera Christian Charlet sur :

**LE BONNET DE LA LIBERTÉ**

Connu depuis l'Antiquité romaine sous la forme d'un bonnet rond, le bonnet de la Liberté a pris depuis la Révolution française de 1789 la forme d'un bonnet phrygien qu'il a conservée depuis.

Toutefois, le bonnet de la Liberté n'est pas passé directement du bonnet rond des Romains au bonnet phrygien. À la Renaissance, il a pris la forme d'un chapeau et s'est appelé alors « chapeau de la Liberté ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, ce chapeau a été adopté par la République hollandaise des Provinces Unies : placé au bout d'une pique, il accompagne l'allégorie de la République.

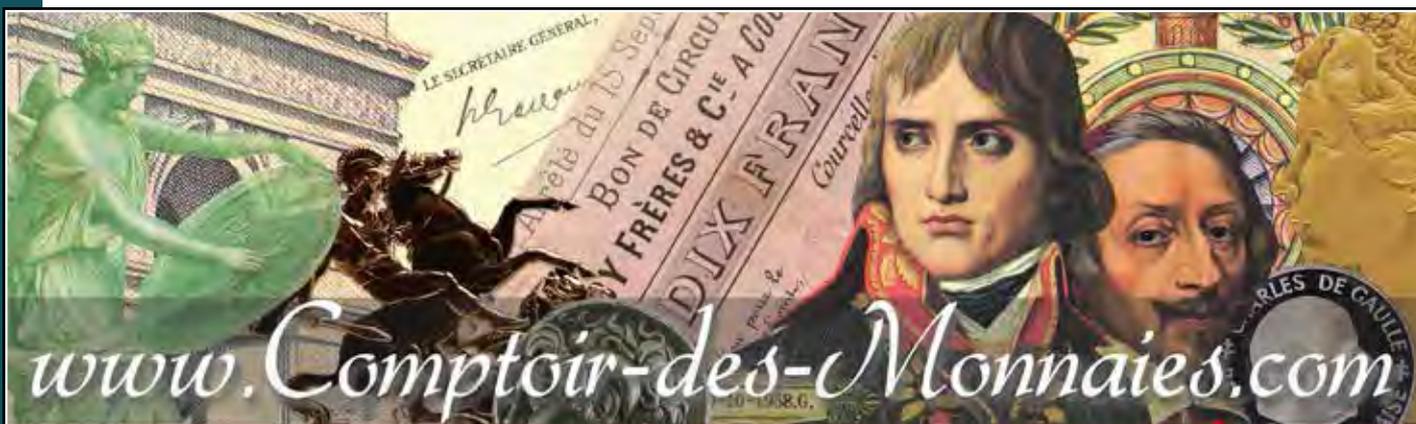


Peu connue, la dernière représentation du chapeau de la Liberté est celle que Pascal Paoli fit figurer sur son soldo corse au millésime 1768. Au moment où l'armée française était en train de conquérir la Corse, ce choix avait une profonde signification.



Sur la médaille de l'indépendance américaine, Dupré retourne au bonnet rond des Romains (1776). Mais lorsque Galle s'inspire de Dupré pour son essai, il remplace le bonnet rond par le bonnet phrygien. Ce dernier a alors été définitivement adopté par la Révolution.

En retournant aux racines antiques et en montrant l'évolution au fil des siècles, la conférence permet de retrouver la signification exacte du bonnet de la Liberté.



**Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique**

**5%**

**de réduction immédiate**

**A valoir sur l'ensemble du catalogue internet**

[www.comptoir-des-monnaies.com](http://www.comptoir-des-monnaies.com)

\* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

**Votre code avantage :**

**BN1415**

**Plus de 50 000 Monnaies, Billets, Jetons, Médailles.**

cliquez  
pour visiter le calendrier  
de toutes les bourses  
établi par delcampe.net

**1/3 Singapour (SG) (N)**

2 Paris (75) SFN

2 Sandhausen (D) (N+Ph)

2/3 Saint-Privé Saint-Mesmin  
(45) (tc)

3 Wintherthur (CH) (N)

**8 Paris (75) (R) SENA**

8/9 Parme (I) (N+Ph)

**8/9 Vienne (A) (N) Numismata****8/10 Valkenburg (NL) (B)****Paper Money Fair**

10 Besançon (25) (N)

10 Gisors (27) (tc)

10 Brême (D) (N)

10 Mörschwill (CH) (N)

17 Freiberg (D) (N)

17 Kulmbach (D) (N)

17 Lana (I) (N)

17 Winterthur (CH) (N)

**19 Paris (75) (V)****Clôture MONNAIES AVRIL 2016**

22/24 Nâfels (CH) (N+Ph)

23 Bayreuth (D) (N)

23 Hoyerswerda (D) (N)

23 Iena (D) (N)

**24 Annecy (74) (N)**

24 Beaugency (45) (tc)

24 Nuremberg (D) (N)

24 Pirmasens (D) (N+Ph)

27/30 Schaumburg (IL) (USA) (N)

**AVRIL**

Les salons sont des moments privilégiés de rencontre entre professionnels et collectionneurs. N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Notre équipe est à votre disposition pour vous informer, vous renseigner, vous apporter vos commandes de monnaies, billets, livres ou fournitures, prendre vos monnaies/billets en dépôt pour une de nos prochaines ventes.

**Singapore International Coin Fair**

Du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2016 notre équipe « asiatique », Samuel Gouet, Didier Leluan et Fabienne Ramos, sera présente au salon international de Singapour, le SICEF.

Notre stand sera le B05. Plus de renseignements sur le site du SICEF, <http://sgcoinfair.com/>.

La liste des différents exposants est également disponible ici : <http://sgcoinfair.com/exhibitors-attendees-2016/>

**SINGAPORE INTERNATIONAL COIN FAIR 2016** 新加坡国际钱币展销会

**8<sup>e</sup> Numismata Vienne (Autriche)**

La huitième édition de la Numismata à Vienne (Autriche) se tient du vendredi 8 au samedi 9 avril 2016 au Reed Messe Wien, Congress Center. Vous y retrouverez Arnaud Clairand, Matthieu Dessertine et Laurent Voitel du vendredi 8 avril de 9h30 à 17h00 et samedi 9 avril de 9h30 à 15h00.

**AVRIL**

Toutes les informations concernant le salon sont disponibles ici : <http://numismata.de/en/vienna/registration-2/>

**Salon du Papier-Monnaie – Maastricht/Valkenburg (Pays-Bas)**

Ce salon est le plus important des salons consacrés aux billets et papier-monnaie. C'est l'événement de l'année pour tous les collectionneurs et professionnels. Comme tous les ans, la manifestation a lieu à « De Polfermolen » - in Valkenburg a/d Geul (10 km au sud de Maastricht). Plus de 200 exposants et 1000 visiteurs sont attendus.

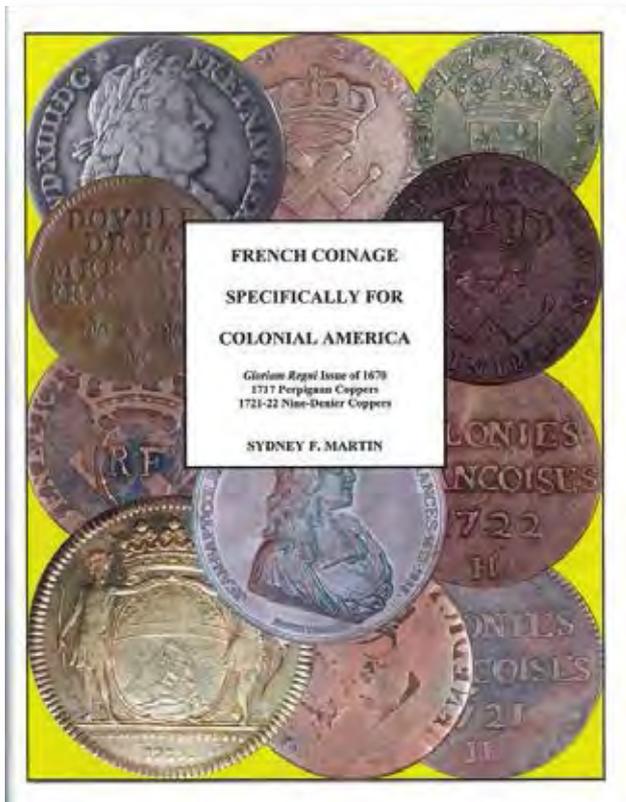
Tous les détails du salon se trouvent ici : <http://www.papermoney-maastricht.eu/>

Le stand de l'équipe Cgb.fr (Émilie Bouvier, Joël Cornu, Jean-Marc Dessal, Alice Juillard et Claire Vandervinck) se trouve dans le hall principal, stand J-02. L'ensemble de la liste des exposants est accessible ici : <http://www.papermoney-maastricht.nl/index.php/show/category/37>



## LE COIN DU LIBRAIRE

### FRENCH COINAGE, SPECIFICALLY FOR COLONIAL AMERICA



**S**ydney F. Martin, *French coinage, specifically for colonial America*, 2015, 462 pages, noir et blanc, avec quelques pages en couleur, couverture rigide avec jaquette en couleur.

Sydney F. Martin vient de publier un ouvrage de 462 pages consacré à trois séries monétaires françaises (1670, 1717 et 1721-22) destinées à circuler dans les colonies d'Amérique. De prime abord, la qualité et la quantité de monnaies étudiées a de quoi surprendre. Monsieur Martin a savamment listé les exemplaires passés en vente depuis plusieurs décennies, dont une bonne partie est désormais dans sa collection. Monsieur Martin a relevé le déficit de publier une étude très poussée sur ces monnayages, tout en ne maîtrisant pas le français. Nous avons pu l'aider en lui fournissant quelques données d'archives relatives à ces séries monétaires, ainsi que Jacques Saint-Arnaud qui a signalé et listé de nombreuses monnaies et qui nous a mis en relation.

Nous avons relevés quelques erreurs de frappe (p. 100, « GBC » au lieu de CGB, « laird » au lieu de liard, p. 7, toujours p. 7, le cours du louis d'or à 20 livres au lieu de 10 livres)



et parfois quelques erreurs d'interprétation : ainsi, p. 39, le point sous le quatrième I de XIII considéré comme un point semestriel alors qu'il s'agit d'une marque usuellement utilisée en tant que point secret à Paris en complément de la lettre d'atelier A. Quelques problèmes apparaissent dans la description des différents des maîtres et des graveurs particuliers, reprenant des attributions parfois anciennes et erronées d'Ernest Zay ou de Jean Mazard. Ainsi, p. 286, pour une monnaie de Rouen au millésime 1721, le différent du graveur « de Rocherville » serait une bêche (*spade*) et celui du directeur Duval une corne (*horn*). Avec la publication en 1996, de *Monnaies de Louis XV, le temps de la stabilité monétaire, 1726-1774*, j'ai pu montrer que les monnaies de Rouen portaient un as de pique, différent du directeur, et un cygne tenant la lettre R dans son bec, différent du graveur Pierre Racine de Bocheville. De même, p. 148 et 158, pour les pièces de 9 deniers frappées à La Rochelle en 1721 et 1722, l'hermine (*Ermine*) est en fait une flèche, différent du directeur Jean Donat et le trèfle (*trefoil*), un gland, différent du graveur Michel Brosne parfois Brionne.

Au regard du travail réalisé, de telles erreurs sont des peccadilles. L'étude des exemplaires retrouvés a été poussée si loin, que Monsieur Martin nous livre une étude particulièrement aboutie par carrés de ces monnayages. Dans ce domaine, les numismates français ont un sérieux retard, n'appliquant généralement les études par coins qu'à des monnayages peu documentés par les archives - Antiquité et Moyen-Âge. À la fin de chaque type, Monsieur Martin a patiemment répertorié, par carrés monétaires, les exemplaires retrouvés, en donnant leur état de conservation en grade américain. Ainsi a-t-il pu recenser cinquante exemplaires de la pièce de 5 sols dite « du Canada » frappée à Paris en 1670, à l'aide de 15 carrés de droit et de 13 carrés de revers. Toutes les variantes de carrés monétaires sont reproduites et facilement repérables grâce à des agrandissements photographiques de qualité. Les monnaies sont remises dans leur contexte et les édits autorisant leur émission sont systématiquement reproduits.

Les archives françaises relatives à ces monnaies n'ont pas encore entièrement livré tous leurs secrets. Un dépouillement systématique des archives de la Compagnie des Indes Occidentales, dans laquelle était associé Jean-Baptiste Colbert, permettrait certainement de nous éclairer sur l'acheminement et la destination finale des pièces de 5 et 15 sols frappées pour les colonies d'Amérique.

Nous recommandons particulièrement cet ouvrage, le seul à ce jour traitant de manière aussi fouillée et pointue de ces monnayages royaux si particuliers destinés à circuler outre-Atlantique. L'ouvrage est commercialisé aux États-Unis et en raison de son faible tirage ne semble pas devoir être diffusé en France.

Arnaud CLAIRAND



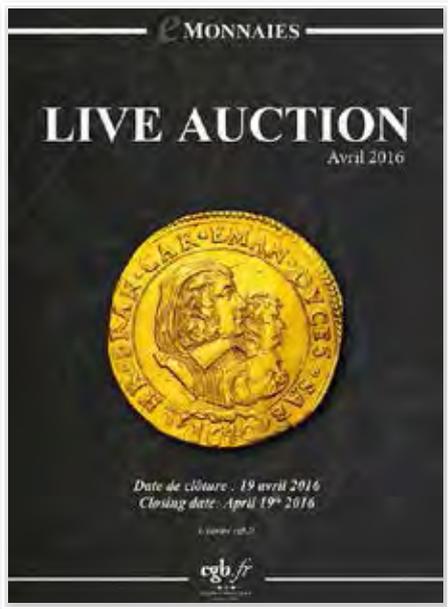
# NOUVEAU !



**OFFREZ  
OU  
FAITES-VOUS  
OFFRIR  
DES BONS  
D'ACHATS  
SUR**



Disponibles en ligne sur [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)



Une nouvelle **LIVE AUCTION**, presque un mois après celle du 1<sup>er</sup> mars ? Oui nous l'avons fait, et la qualité du contenu n'en est pas moindre !

L'arrivée d'une collection de grand intérêt couplée à la volonté d'un collectionneur de valoriser ses monnaies par un vecteur de vente dynamique nous a décidés à récidiver et à présenter aujourd'hui une nouvelle vente **LIVE AUCTION**.

Imprévue il y a encore quelques semaines, cette nouvelle Live est là pour rappeler le dynamisme de notre activité et la demande grandissante des collectionneurs.

Cette vente est constituée de deux principaux ensembles portant sur des thèmes et domaines totalement différents. D'un côté nous retrouvons la suite de la prestigieuse collection Michel, connue désormais des collectionneurs d'essais, dont la première partie a déjà été présentée lors d'une vente à prix fixe.

En parallèle nous présentons une collection exceptionnelle, bien qu'hétéroclite, de monnaies prestigieuses appartenant à la collection F. L.

À ces deux ensembles viennent s'ajouter quelques monnaies de collectionneurs permettant de compléter et diversifier une offre déjà bien riche.

Au total, près de 370 lots sont mis en vente avec l'effort constant de proposer les prix de départ les plus attractifs possibles.

La partie antique est bien pourvue avec un ensemble d'une cinquantaine de monnaies grecques. Un incontournable **statère d'or d'Alexandre**, un **statère d'Eucratide pour la Bactriane** dans un état irréprochable sont présentés parmi d'autres tétradrachmes et statères des cités du monde grec que nous vous laissons découvrir.

La sélection de monnaies romaines est exceptionnelle. **Huit aurei** vous sont proposés dont un rarissime exemplaire pour Octave, un fabuleux





Marc Aurèle et un Vespasien très rare, quatrième exemplaire recensé, tous issus de la collection F. L.

Une sélection variée de monnaies gauloises et byzantines de qualité compléteront l'offre de monnaies antiques. Régalez-vous !

Une quarantaine de monnaies royales et féodales françaises sont présentées à la suite des antiques. L'ange, le lion et la chaise d'or de Philippe VI sont particulièrement intéressants. Un agnel d'or pour Louis X, ou encore un mouton d'or pour Jean II dit « le Bon » viennent compléter la série des monnaies gothiques. Parmi les monnaies féodales, nous devons noter le quadruple écu d'or de Savoie, frappé en 1640 ; il s'agit d'une prouesse de gravure faisant apparaître sur une même face deux portraits. Cette monnaie figure en couverture du catalogue.

La sélection de monnaies françaises modernes est de qualité avec six monnaies collection idéale ou d'états similaires ! Notons aussi l'impressionnante 5 francs Louis XVIII au buste habillé 1814 B d'une qualité tout à fait époustouflante. Les essais et pré-séries de la collection Michel seront le point d'orgue de la partie moderne avec des exemplaires d'une rareté conséquente.

Nous retrouverons les monnaies des colonies françaises et les monnaies étrangères de la collection Michel. L'essai de la 1 drachme 1915 à l'effigie de Constantin I<sup>er</sup> est incroyable et d'une insigne rareté !

Les monnaies étrangères de la collection F. L sont aussi remarquables. Une monnaie emblématique du Moyen-Âge, une augustale pour Frédéric II, vous est présentée. Un double souverain d'Albert et Isabelle frappé à Tournai, de la même collection est aussi mis en vente.

C'est avec plaisir que l'équipe Cgb.fr vous invite à participer à cette LIVE AUCTION (clôture 19 avril 2016). Placez vos offres dès à présent sur les lots qui vous intéressent sur le site internet [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr), par courrier (Cgb.fr, 36 rue Vivienne, 75002 Paris, France) ou par email ([live@cgb.fr](mailto:live@cgb.fr)).

Le premier lot sera attribué le mardi 19 avril 2016 à partir de 14h00, heure de Paris et il n'y aura qu'un seul gagnant !

À noter, il est encore temps de déposer vos monnaies pour la Live Auction de Juin 2016. Pour plus d'informations et une estimation gratuite, adressez-nous un email ([contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)) ou appelez-nous au 33 (0)1 40 46 42 97.

L'équipe Cgb.fr

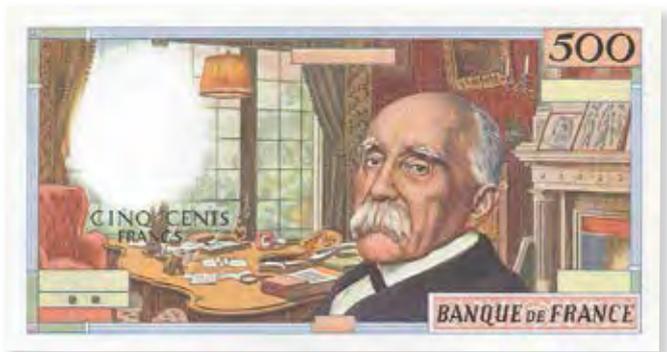
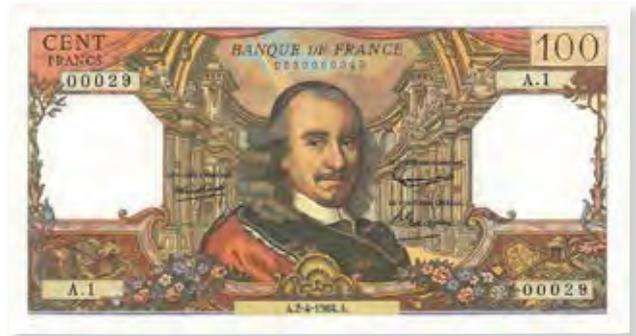


Une promesse ! Ce nouveau catalogue eBILLETS MAI 2016 va ravir tous les amateurs de Billets Banque de France.

Le choix, la qualité, la variété, la rareté... tout est réuni pour offrir aux collectionneurs un catalogue et une vente Live d'exception.

Le collectionneur qui a su réunir un tel ensemble nous offre la chance de découvrir plus de cinq cents billets Banque de France sélectionnés avec goût et intelligence. Toutes les spécialités, toutes les formes de collection modernes sont représentées : dates ou signatures rares, petits numéros, Spécimens, fautés et bien sûr qualités d'exception et grandes raretés. Cette Live auction, eBILLETS MAI 2016, constitue une référence pour les émissions du XX<sup>e</sup> siècle, pour les années à venir (il n'y a pas d'assignat, juste deux 20F type 1871 et deux essais du Trésor).

Impossible de présenter telle ou telle partie, il est impératif de tout étudier, tout découvrir. De l'essai du 5 Francs Noir aux mythiques Déméter, du 500 Francs Victoire à un des plus beaux Flameng connus ou à une épreuve du Clémenceau rarissime pour les bijoux attendus ; mais aussi des séries, incroyable pour le 10000F génie Français, étonnante pour le 100F Corneille ou exemplaire pour le 20F Debussy.





Si près de un cinquième de la vente est constitué de billets présents dans l'inventaire, nul doute que plus de la moitié mériterait d'y entrer un jour !

Je vous souhaite à toutes et tous, comme ce fut mon cas en classant ces billets, de réaliser à quel point certaines dates, certaines qualités peuvent être rares. À quel point nombre de

dates communes en état moyen peuvent n'être connues qu'à deux ou trois exemplaires en état SPL ou NEUF et que, pour beaucoup de références, les exemplaires de qualité optimaux viennent parfois tous d'une seule et unique trouvaille ancienne, plus ou moins importante.

Dès demain, il ne suffira plus d'indiquer un nombre d'exemplaires connus mais il faudra constituer, comme aux États-Unis, un « population report » (voir le site de pcgs) incluant systématiquement l'état de

conservation. Petit à petit, il faudra étendre encore l'inventaire à plus de dates, plus de types, plus de variétés ; la qualité est la donnée essentielle pour la plupart des collectionneurs, elle ne peut être ignorée car c'est elle qui structure l'échelle des raretés et des valeurs pour la plupart des billets.

Rappel important, cette vente est une Live auction, elle se déroulera donc en direct sur notre site internet le 10 mai prochain à partir de 14h précises. Dès début avril vous pourrez déposer vos ordres sur le site ou par courrier. Les offres seront validées et resteront valables toute la durée de la vente. Vous pourrez ainsi suivre l'évolution des prix et être averti à temps en cas de surenchère. Un menu vous permet de visualiser et gérer l'ensemble de vos ordres et leur statut en temps réel (onglet « Mes Live auction en cours »). Un cumul des prix généré aussi en temps réel vous aide à utiliser au mieux votre budget.

N'attendez pas la dernière semaine pour entrer dans la course, avant la partie Live ou pendant, car à offre identique c'est toujours le premier ordre validé qui remporte le lot.

Jean-Marc DESSAL





**D**epuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation de près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de référence, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un [courriel](#) avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.



Arnaud CLAIRAND

### LE QUADRUPLE SOL DIT « AUX DEUX L COURONNÉES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ EN 1693 À LIMOGES, AVEC TOUR AU-DESSUS DE LA LETTRE D'ATELIER (I)

**M**onsieur Jean-Paul Rivière nous a aimablement adressé la photographie d'un quadruple sol dit « aux deux L couronnées » frappé sur flan réformé en 1693 à Limoges (I). Cette monnaie est absente des différentes éditions du Répertoire de Frédéric Droulers, et déjà publiée sur le site de la Société Numismatique du Limousin : [http://www.snl87.fr/royales/Dy1519\\_1693.jpg](http://www.snl87.fr/royales/Dy1519_1693.jpg)

Comme pour les années 1691 et 1692, cette monnaie présente une tour au-dessus du I, différent d'atelier. D'après nos dépouillements menés dans le registre AN, Z<sup>1b</sup> 883, ce sont 164 150 exemplaires qui ont été réformés en 1693 à Limoges. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 13 délivrances entre le 30 janvier et le 29 avril 1693.



### UN DOUZIÈME D'ÉCU DIT « AUX PALMES » HYBRIDE, FRAPPÉ AVEC UN DROIT DE QUADRUPLE SOL DIT « AUX DEUX L COURONNÉES » DE LOUIS XIV, EN 1694 À TOURS (E)

**M**onsieur Jean-Paul Rivière nous a adressé la photographie d'une étonnante monnaie. Le droit de cette monnaie correspond à celui du quadruple sol dit « aux deux L couronnées » de Louis XIV frappé en 1694 à Tours (E). De manière très étonnante, le revers correspond au type du douzième d'écu dit « aux palmes » ; sur ce revers, le E, différent de l'atelier de Tours, est très net, en revanche le millésime n'est pas lisible. Pesant 1,98 g, il s'agit bien d'un douzième d'écu dit « aux palmes », frappé par erreur, avec un carré de droit du quadruple sol dit « aux deux L couronnées ». De tels mélanges de carrés ont déjà été mentionnés pour le règne de Louis XIV, mais sont rarissimes.



### LE QUADRUPLE SOL DIT « AUX DEUX L COURONNÉES » DE LOUIS XIV, FRAPPÉ EN 1695 À AIX-EN-PROVENCE (&)

**M**onsieur Jean-Paul Rivière nous a aimablement adressé la photographie d'un quadruple sol dit « aux deux L couronnées » frappé sur flan réformé en 1695 à Aix-en-Provence (&). Cette monnaie est absente des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Les registres des délivrances pour l'année 1695 et pour les espèces réformées à Aix-en-Provence ne sont pas conservés.



### LE QUADRUPLE SOL DIT « AUX DEUX L COURONNÉES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ EN 1696 À PARIS (A)

**M**onsieur Jean-Paul Rivière nous a également adressé la photographie d'un quadruple sol dit « aux deux L couronnées » frappé sur flan réformé en 1696 à Paris (A). Cette monnaie est absente des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Les registres des délivrances pour l'année 1696 et pour les espèces réformées à Paris ne sont que partiellement conservés. D'après le registre AN, Z<sup>1b</sup> 844, au moins 99 500 exemplaires ont été réformés entre le 31 août et le 29 novembre 1696.



### LE QUADRUPLE SOL DIT « AUX DEUX L COURONNÉES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ EN 1696 À LIMOGES (I)

Dans la boutique Monnaies royales de Cgb.fr (bry\_264065), a été vendu il y a quelques années un quadruple sol dit « aux deux L couronnées » frappé sur flan réformé en 1696 à Limoges (I). Cette monnaie est absente des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers, mais a été judicieusement reprise sur le site de la Société Numismatique du Limousin : [http://www.sn187.fr/royales/Dy1519\\_1696.jpg](http://www.sn187.fr/royales/Dy1519_1696.jpg)

Cette monnaie porte un chevreau, différent parlant du directeur, placé au-dessous du I, différent d'atelier. Nous trouvons également une rose à cinq pétales après REGEM. Les chiffres de frappe des espèces réformées en 1696 à Limoges ne sont pas connus.



### L'ÉCU DIT « AUX INSIGNES » DE LOUIS XIV, FRAPPÉ SUR FLAN NEUF EN 1702 À ROUEN (B)

Geoffroy Colé nous a aimablement adressé la photographie d'un écu dit « aux insignes » de Louis XIV frappé en 1702 à Rouen (B) sur un flan neuf. Cette monnaie est signalée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers comme ayant été frappée à 16 412 exemplaires, mais n'a pas été retrouvée par cet auteur. Le chiffre donné par Frédéric Droulers est conforme à celui que nous avons obtenu à partir du dépouillement du registre des délivrances conservé aux Archives nationales sous la cote Z<sup>1b</sup> 972. Le poids monnayé fut de 1837 marcs 6 onces 18 deniers 21 grains et 26 exemplaires ont été mis en boîte (AN, Z<sup>1b</sup> 297, Z<sup>1b</sup> 338 et Z<sup>1b</sup> 972). Ces écus furent mis en circulation suite à 2 délivrances des 12 juin et 28 septembre 1702.



### LE QUART D'ÉCU DIT « VERTUGADIN » DE LOUIS XV, FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1717 À ROUEN (B)

Geoffroy Colé nous a adressé la photographie d'un quart d'écu dit « vertugadin » de Louis XV, frappé sur flan réformé en 1717 à Rouen (B). Le B, différent d'atelier, n'est pas très lisible. Un as de pique, différent du directeur Pierre Duval (1709-1725), ne laisse aucun doute sur l'origine normande de cette monnaie. Cette monnaie est totalement absente des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Les chiffres de frappe des espèces réformées en 1717 à Rouen ne sont pas connus.



### LE VINGTIÈME D'ÉCU DIT « AUX BRANCHES D'OLIVIER » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1726 À PARIS (A)

Monsieur Cyril Mourat nous a expédié la photographie d'un vingtième d'écu dit « aux branches d'olivier » de Louis XV frappé en 1726 à Paris sans point semestriel sous le D de LUD. Dans les différentes éditions de son *Répertoire*, Frédéric Droulers signale des exemplaires seulement pour le second semestre, avec environ 167 328 exemplaires frappés. Il existe bien des exemplaires du second semestre avec un point sous le D de LUD, mais l'exemplaire de Monsieur Cyril Mourat est-il pour autant du premier semestre ? D'après nos recherches inédites aux Archives nationales, les premiers vingtièmes d'écu ne furent délivrés à Paris qu'à partir du mois d'octobre 1726. Il faut considérer que les exemplaires sans point semestriel ont été frappés durant le second semestre. Avec un poids monnayé de 799 marcs 6 onces, ce sont environ 132 759 vingtièmes d'écu qui ont été frappés à Paris en 1726. Pour cette production, 14 exemplaires ont été mis en boîte.



### LE DIXIÈME D'ÉCU DIT « AUX BRANCHES D'OLIVIER » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1727 À TOULOUSE (M)

Monsieur Cyril Mourat nous a adressé la photographie d'un dixième d'écu dit « aux branches d'olivier » de Louis XV frappé en 1727 à Toulouse (M). Cette monnaie est signalée mais non retrouvée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Selon cet auteur, elle aurait été frappée à environ 10 720 exemplaires. D'après Arnaud Clairand, *Monnaies de Louis XV, le temps de la stabilité monétaire (1726-1774)*, Paris, 1996, p. 66, 8 exemplaires ont été mis en boîte. À raison d'un exemplaire mis en boîte pour 72 marc de pièces frappées, la production peut être estimée à 47 808 exemplaires. Monsieur Cyril Mourat possède un second exemplaire plus usé et issu de carrés différents.



### LE DIXIÈME D'ÉCU DIT « AUX BRANCHES D'OLIVIER » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1731 À CAEN (C)

Monsieur Cyril Mourat nous a adressé la photographie d'un exemplaire de sa collection signalé mais non retrouvé dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers : un dixième d'écu dit « aux branches d'olivier » de Louis XV, frappé en 1731 à Caen (C). Cette monnaie est également absente du site de Jérôme Jambu et Michel Héon consacré aux ateliers monétaires de Caen et Rouen : <http://www.ateliersmonetairesnormands.org/>

D'après l'ouvrage de Jérôme Jambu consacré aux ateliers monétaires de Saint-Lô et de Caen, p. 570, ce sont 37 382 exemplaires qui ont été frappés en 1731 à Caen (chiffre repris par F. Droulers). Ces monnaies furent mises en circulation suite à trois délivrances, entre le 6 février et le 27 juillet 1731. Pour cette production 29 exemplaires ont été mis en boîte.



### LE DIXIÈME D'ÉCU DIT « AUX BRANCHES D'OLIVIER » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1732 À MONTPELLIER (N)

Monsieur Cyril Mourat nous a adressé la photographie d'un dixième d'écu dit « aux branches d'olivier » de Louis XV frappé en 1732 à Montpellier (N). Cette monnaie est signalée mais non retrouvée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. D'après cet auteur, elle n'aurait été frappée qu'à 7 611 exemplaires. D'après l'ouvrage de Bruno Collin, sur l'atelier monétaire de Montpellier, p. 276, ce sont 7 810 exemplaires qui ont été mis en circulation en 1732 pour un poids de 94 marcs. Bruno Collin précise que 199 exemplaires mal frappés ont été mis au rebut. Par erreur, Frédéric Droulers a retranscrit ces 199 exemplaires des 7 810 exemplaires mis en circulation et obtenu le chiffre erroné de 7 611 exemplaires. Pour cette production 2 exemplaires ont été mis en boîte.



### LE DEMI-ÉCU DIT « AUX BRANCHES D'OLIVIER » DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1732 À BOURGES (Y)

Monsieur Cyril Mourat possède un demi-écu dit « aux branches d'olivier » de Louis XV frappé en 1732 à Bourges. D'après l'édition 2012 du *Répertoire* de Frédéric Droulers, cette monnaie a été frappée à environ 19 150 exemplaires, mais n'a pas été retrouvée. D'après nos recherches aux Archives nationales (Z1b 807), ce sont bien 19 150 demi-écus qui ont été frappés, pour un poids de 1 153 marcs 4 onces 21 deniers 23 grains. Pour cette production, 16 exemplaires ont été mis en boîte.



### LE VINGTIÈME D'ÉCU DIT « AUX BRANCHES D'OLIVIER » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1736 À NANTES (T)

Monsieur Cyril Mourat nous a adressé la photographie d'un vingtième d'écu dit « aux branches d'olivier » de Louis XV frappé en 1736 à Nantes (T). Cette monnaie est signalée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers comme ayant été frappée à 5 014 exemplaires, mais n'avait jamais été retrouvée par cet auteur. D'après nos recherches aux Archives départementales de Loire-Atlantique, nous avons retrouvé le même chiffre de 5 014 vingtièmes d'écu. Ce sont 30 marcs 1 once 14 deniers qui ont été frappés. Pour cet exemplaire, 4 exemplaires ont été mis en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à une unique délivrance en date du 31 décembre 1736.



### LE LOUIS D'OR DIT « AUX LUNETTES » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1740 À POITIERS (G)

Monsieur Pluskat nous a adressé la photographie d'un louis d'or dit « aux lunettes » de Louis XV, frappé en 1740 à Poitiers (G) vendu par Heritage Dallas (lot n° 24654). D'après les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers, 3 650 louis dit « aux lunettes » et 2 138 louis dits « au bandeau » auraient été frappés à Poitiers en 1740. Si le louis au « bandeau » est signalé comme retrouvé par Frédéric Droulers, ce n'est pas le cas pour le louis dit « aux lunettes ».

Cgb.fr avait pourtant déjà proposé un autre exemplaire dès le 26 juin 1998, dans la vente sur offres Monnaies IV, n° 1232 – exemplaire frappé avec les mêmes carrés de droit et de revers que l'exemplaire d'Heritage Dallas. D'après nos recherches aux Archives nationales (Z<sup>1b</sup> 938), il y eut trois délivrances de louis d'or en 1740 à Poitiers, les 29 février, 30 juin et 20 novembre. Le registre des délivrances ne précise pas si ces délivrances ont été réalisées avec le buste du type dit « aux lunettes » ou avec celui dit « au bandeau ». En étudiant les livraisons des poinçons des autres ateliers, il apparaît que les poinçons du nouveau buste dit « au bandeau » furent expédiés à partir du début du mois de juillet 1740. Seule la délivrance du 20 novembre 1740 peut être au type dit « au bandeau » et ce sont bien 2 138 exemplaires qui ont été frappés à ce type. Pour le louis dit « aux lunettes », en revanche, la quantité frappée est plus faible que celle donnée par Frédéric Droulers. Le total des deux délivrances est de 2 899 louis, pour un poids de 96 marcs 5 onces. Pour cette production, 6 exemplaires ont été mis en boîte.



### LE VINGTIÈME D'ÉCU DIT « AU BANDEAU » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1744 À AMIENS (X)

Monsieur Cyril Mourat nous a adressé la photographie d'un vingtième d'écu dit « au bandeau » de Louis XV, frappé en 1744 à Amiens (X). Cette monnaie, absente de la plupart des éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers, était signalée comme « retrouvée » dans la dernière édition de 2012. Cet auteur ne donnant aucune source, nous préférons publier dans ce *Bulletin Numismatique* l'exemplaire de Monsieur Mourat. D'après nos recherches aux Archives nationales (Z<sup>1b</sup> 816), seuls 9 862 exemplaires furent mis en circulation suite à une unique délivrance en date du 28 janvier 1744. Le poids monnayé fut de 59 marcs 2 onces (145,01 kg). 5 exemplaires furent mis en boîte.



### LE DIXIÈME D'ÉCU DE LOUIS XVI FRAPPÉ DURANT LE SECOND SEMESTRE DE 1777 À PARIS (A)

Monsieur Cyril Mourat nous a adressé la photographie d'un dixième d'écu frappé en 1777 à Paris (A) durant le second semestre. Dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers, sont bien signalés des exemplaires parisiens au millésime 1777, mais sans précision sur les semestres (11 720 exemplaires frappés).

Contrairement à Frédéric Droulers, nous n'avons pas retrouvé les chiffres de frappe pour l'atelier de Paris en 1776. Nous savons qu'en 1777 cet atelier a frappé 1 457 760 livres en argent, faisant un équivalent de 242 960 écus. Un autre exemplaire du second semestre a été proposé à la vente dans la boutique internet de Cgb.fr bry\_235356 (vendu 150 euros).



## RETROUVÉ POUR NANTES : LE DOUZAIN AUX CROISSANTS DE 1554

Une fois encore, c'est l'excellent [Catalogue des monnaies royales françaises de François I<sup>er</sup> à Henri IV \(1540-1610\)](#) de Stéphan Sombart qui permet de retrouver une variété rare et inédite. On ne saurait en effet suffisamment louer son tableau statistique des exemplaires retrouvés, type par type, année par année, atelier par atelier, le tout présenté en regard des sources archivistiques précisant les quantités produites à l'époque.

Ce trombinoscope indique commodément les manques. Collectionneurs et chercheurs disposent ainsi d'un indicateur bien pratique pour les aider dans leurs recherches de la perle rare, surtout parmi les séries monétaires communes, comme le douzain aux croissants produit à plus de quatre-vingt-quinze millions d'exemplaires ! Grâce à ce fameux tableau, il a récemment été possible par exemple de discerner l'unique exemplaire connu du douzain aux croissants frappé à Angers en 1553<sup>1</sup>.

Par la même recherche minutieuse des variétés et millésimes rares, nous réitérons aujourd'hui avec Nantes en 1554.

Quoiqu'inédite et rare, la description générale de la pièce présentée ici correspond logiquement en tous points au type :



Droit/ + **HENRICVS.2.DEI.GRA.FRANCOR.REX** ; écu de France couronné, accosté de deux croissants couronnés ; lettre d'atelier T sous l'écu.

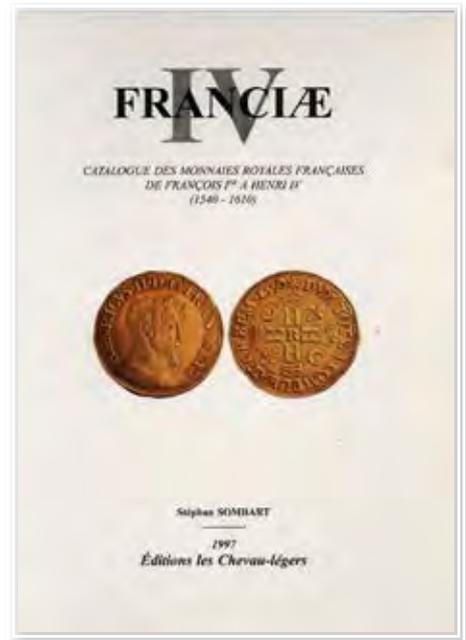
Revers/ + **SIT NOMEN DNI BENEDICTVM 1554** ; croix fleurdelisée, formée de huit croissants entrelacés, cantonnée de deux H et de deux couronnelles.

Elle porte en outre une feuille de chêne devant le millésime, différent de Jean Maillard, maître de l'atelier de 1552 à 1566, ainsi qu'un anneau sous la 5<sup>e</sup> lettre du droit et un autre sous la 17<sup>e</sup> du revers, marque de Germain Menfaix, graveur particulier de 1549 à 1575.

Cette nouvelle découverte permet de faire le point sur les exemplaires connus par variétés, et elles sont nombreuses à Nantes en cette période de transition<sup>2</sup>.

### ACCÈS AU TABLEAU RECAPITULATIF EN CLIQUANT ICI

On constate que le nombre d'exemplaires retrouvés suit assez logiquement les quantités produites à l'époque. Aussi, il n'est pas étonnant de découvrir un exemplaire de 1554 parmi les millésimes rares, car cette année marque un léger rebond dans



la production de douzains nantais. Amis collectionneurs, la chasse est désormais ouverte pour compléter ce tableau en débusquant des spécimens d'années rares : 1559, 1558, 1557, 1556, 1555 et 1553... Cependant, la pièce présentée ici recèle une dernière surprise : le 4 a été regravé sur un 3 ! Coup double... !



Détail du millésime regravé

Vu la très faible quantité de pièces frappées en 1553, le réemploi du coin l'année suivante s'explique aisément. Tout d'abord, les coins ne devaient certainement pas être tous usés. Ensuite, les profits tirés de la frappe devaient être assez limités, et l'on comprend que Jean Maillard ait opté pour cette mesure économique qui lui évitait les frais de gravure d'une nouvelle matrice.

Gildas SALAÜN

1 - Gildas Salaün, « Un nouveau millésime retrouvé pour Angers : le douzain aux croissants de 1553 », *Bulletin Numismatique* n° 135, octobre 2014, pages 22 et 23.

2 - Gildas Salaün, « Quand les différents font toute la différence... le cas des douzains aux croissants de Nantes », *Numismatique & change*, juin 2013, pages 48 à 51.



# VOUS SOUHAITEZ VENDRE VOTRE COLLECTION ?



## CONTACTEZ-NOUS !

36 rue Vivienne 75002 Paris - 01.40.26.42.97 - [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)

# UN FAUX FAUTÉ ENREGISTRÉ DANS LES BASES NATIONALES JOCONDE

**L**a monnaie présentée sur le blog [Cgb.fr](http://Cgb.fr) le 15 février 2016 comme étant une double incuse de cinq centimes Dupré doit être considérée, comme toutes les doubles incuses, comme étant un « faux fauté » fabriqué pour tromper les collectionneurs.



Pour s'en rendre compte, il est nécessaire de bien visualiser le processus de frappe d'un flan vierge dans un balancier monétaire, puis de visualiser les erreurs de manipulation qui conduisent à la naissance d'une « vraie fautée » incuse et d'imaginer ce faisant comment une double incuse pourrait sortir d'un balancier monétaire.

## LA FRAPPE D'UN FLAN VIERGE

Un balancier monétaire est constitué d'une partie fixe et d'une partie mobile chacune pourvue d'un coin : un d'avert et un de revers. Les coins, pour que la monnaie ressorte frappée en relief et à l'endroit, sont en empreinte creuse, à l'envers. Un flan vierge est posé dans la partie fixe du balancier et

la partie mobile vient frapper avec force dans un mouvement descendant la partie fixe. Le résultat est une monnaie dont les deux faces sont frappées en relief et à l'endroit. Elle s'éjecte lors de la remontée du coin mobile ou à défaut par retrait manuel.

## LA NAISSANCE D'UNE MONNAIE INCUSE

Le rendement de la frappe au balancier était élevé puisque d'environ 30 monnaies à la minutes, selon différentes sources. Imaginons à présent que cette cadence infernale trompe la vigilance des ouvriers qui ne voient pas que la monnaie qu'ils viennent de frapper est toujours dans le balancier et y introduisent un nouveau flan vierge.

Dans notre exemple, imaginons le cas le plus courant : la monnaie frappée est restée dans le coin fixe en partie basse (il est possible d'imaginer le cas où la monnaie reste encastée dans la partie mobile du coin, cela ne change rien à l'exemple qui va suivre).

Un flan vierge est introduit dans le balancier. Il ne va pas être frappé entre deux coins mais entre un coin positionné dans la partie supérieure du balancier et la monnaie frappée normalement et demeurée accidentellement dans la partie inférieure du balancier. Pour imaginer notre exemple, partons du principe que le coin supérieur est celui de la Marianne de Dupré qu'on trouve justement sur les 5 centimes. Le résultat d'un tel accident est sans appel : en partie basse, le flan va prendre l'empreinte en creux de la face exposée de la monnaie (le buste de Marianne) et, en partie haute, l'empreinte en relief du coin monétaire (également le buste de Marianne). Une belle photo conforme à notre exemple est disponible [page 101 du Franc10](#).

Une monnaie incuse ne peut l'être que sur une face et, eu égard à l'agencement des coins dans le balancier et de la monnaie « normale » qui y reste par accident, chacune des faces est identique (deux avers ou deux revers). Il ne peut donc y avoir de double incuse et encore moins avec une face d'avert et une face de revers.

## DU COUP QU'EST-CE QU'UNE DOUBLE INCUSE ?

L'arnaque de ces faux pour collectionneurs réside dans l'intuition qu'un tel accident serait possible dans le cas de figure suivant : restent coincées dans le balancier une monnaie normale (par exemple dans le coin fixe) et une monnaie incuse (dans le coin mobile). On y ajouterait alors un flan vierge. Le résultat d'un tel agencement est cependant sans appel : le nouveau flan se trouve frappé entre une monnaie normale présentant en relief le buste de Marianne et une monnaie incuse présentant en creux le buste de Marianne (pour reprendre notre exemple). L'imagination intuitive ne résiste pas longtemps à la visualisation technique des procédés de frappe.

Par définition une double incuse est le produit de la frappe d'un flan entre deux empreintes en relief. De telles empreintes ne peuvent être des coins qui sont forcément en creux, il s'agit donc des faces de deux monnaies distinctes. Nous avons vu qu'il est impossible de trouver un tel agencement accidentel dans un balancier monétaire. Une telle production est donc

volontaire et cette volonté a pour seul objet de tromper des collectionneurs en vendant plusieurs centaines d'euros des bidouillages sans intérêt numismatique.

Dans le *Bulletin Numismatique* n° 21, en page 3, Michel Prieur exposait une double incuse particulièrement grossière présentant une face d'avvers d'un sol royal de Louis XVI associée à une face de revers d'une 5 centimes Dupré. L'intérêt d'exposer un tel faux grossier est de montrer que tout est possible et que tout un chacun peut fabriquer de tels spécimens chez soi. Michel Prieur parlait de la technique de l'étau mais n'importe quel procédé mécanique est valable, pourvu qu'une force suffisante puisse s'exercer pour insculper des empreintes dans du métal. Les magasins de bricolage ne manquent pas d'outils pour ce faire.



## UN FAUX FAUTÉ ENREGISTRÉ DANS LES BASES NATIONALES JOCONDE

Conclusion : les doubles incuses sont techniquement impossibles et doivent être considérées pour ce qu'elles sont : des faux pour collectionneur. Certains se font berner et si jamais leurs collections sont léguées à un musée, on se retrouve facilement avec des bidouillages grotesques présentés sérieusement dans des collections publiques. Ne doutons pas que les faux de Chine ou d'ailleurs y feront aussi leur entrée un jour. N'imaginons pas non plus que de tels faux ne se trouvent que sur le grand site d'enchères. Celui-ci en est sans doute l'une des portes de commercialisation primaire mais les faux peuvent finir par atterrir sur les plateaux des professionnels. Ainsi, j'ai pu voir ces derniers jours sur le site d'un professionnel affilié au SNENNP une double incuse de 5 centimes Dupré en vente pour la somme modique de 200€. Y aura-t-il un acheteur intéressé ?

Frédéric MATHIEU  
(ADF547)



**Note du BN :** Nous remercions Frédéric Mathieu pour son article intéressant et pour les précisions nécessaires apportées.

PCGS ASSURE  
LA RENTABILITE  
MAXIMALE



Rentabilisez vos  
collections avec PCGS

SECURITE MAXIMALE

VALEUR MAXIMALE

RENTABILITE MAXIMALE

Toutes les monnaies et billets certifiés PCGS sont soutenus par la Garantie de Grade et d'Authenticité de PCGS, la meilleure sur le marché.

Cette assurance inspire confiance tant aux acheteurs qu'aux vendeurs. Il en résulte une rentabilité maximale aux propriétaires de monnaies de collection certifiées PCGS.

Vos monnaies et billets vous remercieront et le marché vous récompensera.

Pour plus d'information sur nos services, merci de contacter PCGS Service +33(0) 1 40 20 09 94, or email [info@PCGSeurope.com](mailto:info@PCGSeurope.com).

[www.PCGSeurope.com](http://www.PCGSeurope.com)



©2016 Professional Coin Grading Service • A Division of Collectors Universe, Inc.

## RARISSIME 5 FRANCS UNION ET FORCE AN 8 D (LYON)



© Collection Bernard GRESSE

Si l'on tient compte du nombre de frappes (3049), c'est la troisième UF la plus rare après celles de l'an 9 BB (Strasbourg, 1086 frappes, 1 exemplaire vu par Victor Gadoury, aucune photo disponible) et de l'an 9 MA (Marseille, 2221 frappes, 2 exemplaires dont les photos sont visibles [sur le site des Monnaies Décimales d'Augustin Dupré](#), la plus belle étant dans [la collection de Philippe Theret](#), une troisième a été signalée).

Deux autres exemplaires de cette UF de l'an 8 D sont référencés sur le site [des Monnaies Décimales d'Augustin Dupré](#) (collections S. Llompart Lliteras et G. Diange), de la même paire de coins, et enfin une dernière signalée dans une collection américaine, non illustrée.

Cette monnaie a, outre sa grande rareté, une autre particularité originale : on peut dater exactement le moment de sa frappe car il n'y a eu en effet à Lyon qu'une seule délivrance en l'an 8, le 28 fructidor. Cette particularité ne se voit que

pour une seule autre UF, celle de l'an 9 BB, frappée uniquement le 30 nivôse an 9.

Neuf paires de coins ont été fournies à l'atelier de Lyon en l'an 8, les 28 thermidor et 12 fructidor. Une seule a donc vraisemblablement servi. Le devenir des autres, en particulier ceux de revers, reste inconnu.

Pour Lyon, les archives montrent par ailleurs la livraison de coins en l'an 5 (17 coins d'avvers et 20 de revers), en l'an 6 (6 paires de coins) et en l'an 11 (3 paires de coins), qui n'ont pas été utilisés, aucune délivrance n'étant répertoriée pour ces périodes. Curieusement, en l'an 9, seule autre année connue à Lyon pour la 5 francs, 4 paires de coins seulement ont été fournies, pour la production la plus importante (24167 monnaies frappées en 9 délivrances), cette monnaie étant cependant rare et recherchée.

Au total, pour Lyon (comme pour d'autres ateliers ayant eu une production faible, à savoir Strasbourg, Lille, et Nantes), les archives montrent à l'évidence une discordance entre le nombre de coins fournis et la faible production monétaire de 5 francs : pourquoi tant de coins réalisés pour rien ?

### Références :

- Archives de la Monnaie de Paris
- Monnaies Décimales d'Augustin Dupré (<http://www.amis-dufranc.org/dupre/>)

Bernard GRESSE  
ADF 634

## COLLECTION IDÉALE - 2 FRANCS 1889 PARIS EN FDC

Ci-dessous un magnifique exemplaire de la F.265/15 en FDC 66. Monnaie frappée à l'occasion de l'Exposition Universelle !



F.265/15 - 2 francs Cérés, avec légende sous coque NGC PF 66

Nous remercions Eric Viller pour sa contribution à [la Collection Idéale](#).

Joël CORNU

## PROFESSIONNEL ?

Mérovingiennes, romaines, carolingiennes... ont déjà été mentionnées sur le blog de Cgb.fr avec par exemple le blog sur toute une série de faux triens. Cette série s'enrichit de quelques types de temps en temps.

Les monnaies se vendent, et le vendeur a même dans l'ensemble de bonnes évaluations. Il semble étonnant qu'un vendeur professionnel puisse poursuivre ainsi indéfiniment. Lamentable ! Combien de collectionneurs se font avoir sans s'en rendre compte. Combien d'entre eux arrêteront de collectionner quand ils en prendront conscience ?

Un denier vient de nous être signalé, vendu sur ebay et bien entendu complètement moderne...



Reproduction moderne vendue comme authentique

Comme pour les monnaies d'or, il est possible de retrouver la monnaie authentique dont ce professionnel s'inspire.



Authentique denier mérovingien vendu sur Cgb.fr

Les monnaies sont expédiées de Thaïlande, et auraient été achetées à la famille d'un expatrié décédé récemment... bah voyons !

En attendant que la justice fasse son travail, méfiez-vous donc de toutes les ventes de ce professionnel. La numismatique mérovingienne, en or ou en argent est un domaine passionnant où il est encore possible de trouver des choses rarissimes et du plus grand intérêt. Ne laissons pas des individus avides et sans scrupule polluer notre numismatique !



Samuel GOUET

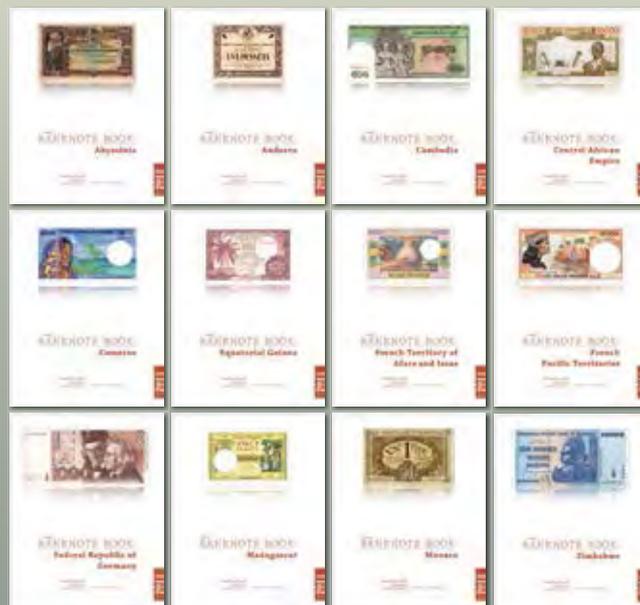
Nos utilisateurs  
sont nos plus  
belles pièces.  
delcampe



Nouveau site prochainement : [www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)

SUBSCRIBE NOW!

## THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree,  
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.  
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.  
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

[www.BanknoteBook.com](http://www.BanknoteBook.com)

## DE LA BANQUE DE FRANCE À LA LOUPE

**D**écouvrir les billets émis par la Banque de France, les regarder, les observer et puis ainsi les redécouvrir. Essayons aujourd'hui de jeter un regard curieux et amusé sur les petites phrases, les devises, glissées au milieu des riches illustrations de nos billets français.

Outre les informations communes à chacun (faciale, alphabets et numérotations, émetteur, noms des graveurs et dessinateurs), les billets rappellent toujours la loi et mettent en garde les faussaires, contrefacteurs et receleurs. Sur de nombreux assignats nous pouvons observer les mentions suivantes : « La Nation récompense le dénonciateur », « La loi punit de mort le contrefacteur ». La peine est allégée par la suite et l'on peut lire sur les premiers billets du XX<sup>e</sup> siècle « Le faussaire sera puni des travaux forcés à perpétuité » (5 Francs Noir et 5 Francs Bleu) ou bien « Le contrefacteur sera puni des travaux forcés à perpétuité » (5 Francs Violet, 5 Francs Berger, 10 Francs Minerve, 20 Francs Science et Travail, 20 Francs Pêcheur et 100 Francs Jeune Paysan). Jusqu'à l'arrivée des billets de la dernière gamme, l'article 139 du Code Pénal est rappelé sur tous les billets. Dès 1994 il est fait mention du nouveau code pénal, « articles 442-1 et 442-2 ».

Le 100 Francs Bleu et Rose type 1888 (F.21) reprend l'iconographie du billet de 100 Francs type 1882 (A.48) mais est bicolore, comme son nom l'indique. Au verso du billet se trouvent deux allégories reprises en toutes lettres dans un cartouche central : « La Sagesse fixe la droiture ».

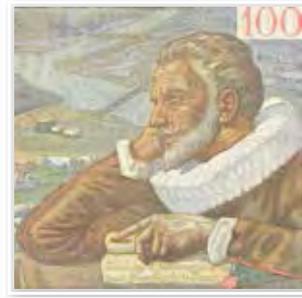


LA SAGESSE FIXE LA DROITURE

Le 20 Francs Bayard type 1916 (F.11) reprend la devise du célèbre chevalier Pierre Terrail, Seigneur de Bayard, admiré par ses contemporains pour sa loyauté, sa droiture et sa vaillance : « Sans Peur » et « Sans Reproche » au recto du billet.



Le 100 Francs Sully type 1939 (F.26) propose au verso du billet un portrait de Maximilien de Béthune, baron puis marquis de Rosny et duc de Sully, de profil, tenant dans sa main gauche un parchemin sur lequel est inscrite sa fameuse devise au sujet de l'agriculture : « Labourage & Pastourage sont les deux mamelles de la France » (écrite ainsi, en vieux français).



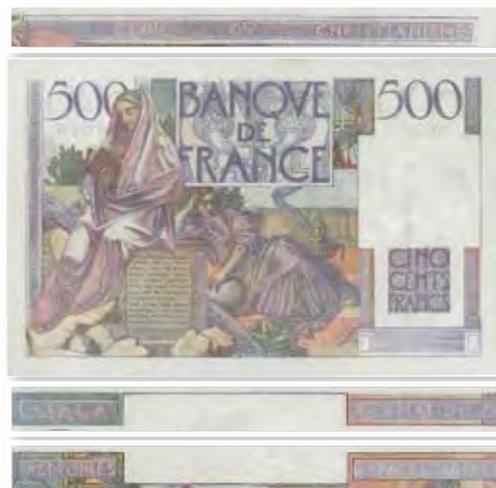
Labourage & Pastourage sont les deux mamelles de la France

Le 50 Francs Jacques Coeur type 1941 (F.19) reprend, au recto, la devise attribuée au personnage, argentier à la cour du roi au début du XV<sup>e</sup> siècle : « A ceurs vaillans riens impossible » (en vieux français sur le billet).



A CEURS VAILLANS RIENS IMPOSSIBLE

Le 500 Francs Chateaubriand type 1945 (F.34) représente au recto François René, vicomte de Chateaubriand, célèbre écrivain français. Au verso du billet quatre de ces œuvres se cachent dans des cartouches verticaux : « Le génie du Christianisme », « Atala », « Les Natchez », « Mémoires d'outre-tombe ».



## LES BILLETS

DE LA BANQUE DE FRANCE  
À LA LOUPE

Le 50 Francs Le Verrier type 1946 (F.20) porte au verso une discrète mention : « 1846 Neptune ». Il s'agit en effet de l'année de découverte de la planète Neptune par l'astronome français Urbain Le Verrier. Fait amusant, ce billet a été créé exactement cent ans après cette découverte !

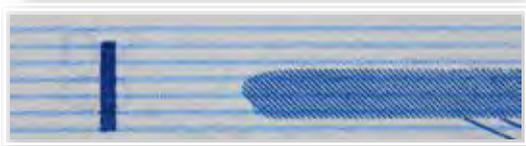


Le 200 Francs Montesquieu type 1981 (F.70) illustre également un écrivain français : Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu. Au recto du billet un écusson symbolise son œuvre « L'Esprit des Lois ». Au verso une autre œuvre majeure de l'auteur est rapportée : « Dialogue de Sylla et d'Eucrate ». Les lettres Persanes sont, quant à elles, évoquées par les motifs et les couleurs chatoyantes présentes sur le billets et également par la représentation dans un petit médaillon à droite au verso du billet d'un personnage habillé d'une tenue perse et tenant un livret dans ses mains.



La dernière gamme de billets français est tout aussi riche en petits textes, d'autant plus que ceux-ci sont plus discrets. En effet, au recto de chaque billet vous remarquerez huit lignes horizontales en haut à gauche et à droite. Quand on regarde d'un peu plus près ces détails, on distingue alors des micro lettres et ainsi des phrases liées au(x) personnage(s) représenté(s) :

• 50 Francs Saint Exupéry type 1992 (F.72 et 73) : « Il y avait sur une étoile une planète, la mienne, la Terre, un petit Prince à consoler. Je le pris dans les bras ».



• 100 Francs Cézanne type 1997 (F.74) : « Le dessin et la couleur ne sont point distincts. Au fur et à mesure que l'on peint on dessine. Plus la couleur s'harmonise, plus le dessin se précise ».



• 200 Francs Eiffel type 1995 (F.75) : « On peut dire sans la moindre exagération que jusqu'au commencement de ce siècle la branche de la physique relative à la résistance de l'air ne présentait que confusion et incertitudes ».



• 500 Francs Pierre et Marie Curie type 1994 (F.76) : « Je suis de ceux qui pensent avec Nobel que l'humanité tirera plus de bien que de mal des découvertes nouvelles ».



N'hésitez pas vous aussi à nous transmettre vos observations, et pourquoi pas à poursuivre cette petite étude aux billets du Monde...

Claire VANDERVINCK



## ON EN PARLE UN PEU PARTOUT DANS LA PRESSE, LA FIN DES BILLETS À HAUTE DÉNOMINATION

Les coupures de 1000 francs suisses, 500 euros, 100 dollars, 50 livres sont dans le viseur de nombreuses institutions, notamment la Banque centrale européenne. Celle-ci devrait prochainement se prononcer sur le sort du billet de 500 euros. Ces billets de haute valeur sont accusés de favoriser la fraude fiscale et le financement des activités terroristes. Notre ministre des Finances a lui-même déclaré à l'AFP : « *Je le dis du point de vue français parce que je le vois en France, le billet de 500 euros est plus utilisé pour dissimuler que pour acheter* ». Il est vrai qu'en France, la chasse aux espèces est un sport national avec notamment le plafonnement des paiements en espèces à 1 000 Euros.

La presse internationale relaie également les inquiétudes ou supports quant à la disparition demandée par certains des coupures de 1000 francs suisses,

100 dollars et 50 livres, <http://www.bbc.com/news/business-35519884>  
<http://www.theguardian.com/business/2016/feb/08/high-denomination-bank-notes-should-be-scraped>

Marielle LEBLANC

## INTÉRESSANTES RÉFLEXIONS SUR LA FIN ANNONCÉE (PAR QUELQUES-UNS) DES BILLETS ET DES PIÈCES DE MONNAIES

À lire deux intéressants articles parus dans le journal Le Monde-Les Idées sur les récentes déclarations des Banquiers centraux prônant la suppression des billets et des pièces. Ces articles argumentés mettent bien en avant la raison principale de cette nouvelle croisade : l'essoufflement de la politique actuelle de taux d'intérêts négatifs.

Henri Bourguinat, professeur émérite d'économie à l'université Montesquieu-Bordeaux IV souligne notamment « *Avec l'argent liquide détenu en espèces, la population disposerait d'un recours : entre des avoirs en billets ou en pièces qui ne rapporteraient rien et ceux qui seraient soumis à des taux négatifs qu'on leur imposerait pour garder leur argent en banque, l'arbitrage au profit du cash serait vite évident. En plus de l'or, ils disposeraient d'un refuge, sans doute peu commode à stocker mais non pénalisé par les taux.* ».

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/03/02/vers-la-disparition-de-l-argent-liquide\\_4875004\\_3232.html#XAwAHX6TRjQgl141.99](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/03/02/vers-la-disparition-de-l-argent-liquide_4875004_3232.html#XAwAHX6TRjQgl141.99)

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/02/12/la-proposition-des-banquiers-centraux-de-supprimer-les-billets-et-les-pieces-n-est-pas-une-farce\\_4864538\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/02/12/la-proposition-des-banquiers-centraux-de-supprimer-les-billets-et-les-pieces-n-est-pas-une-farce_4864538_3232.html)

La proposition des Banquiers centraux de « supprimer les billets et les pièces n'est pas une farce » : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/02/12/la-proposition-des-banquiers-centraux-de-supprimer-les-billets-et-les-pieces-n-est-pas-une-farce\\_4864538\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/02/12/la-proposition-des-banquiers-centraux-de-supprimer-les-billets-et-les-pieces-n-est-pas-une-farce_4864538_3232.html)

Marielle LEBLANC

## INSOLITE : UN EMPLOYÉ DE LA BRINK'S DÉROBE 196 000 \$ EN QUARTERS (25 CENT)

Le petit larcin de quelques quarters de dollar soustraits à la Federal Reserve's coin storage de la Brink's à Atlanta s'est transformé au fil du temps en un vol de grande ampleur.

L'employé aurait dérobé des sacs entiers de quarters de dollar, pour arriver au final au vol de l'équivalent de cinq tonnes de monnaies et un total de 196 000 \$. L'employé a plaidé coupable et doit maintenant également rembourser la somme volée à la Brink's, la société ayant elle déjà remboursé la Réserve fédérale.

<http://edition.cnn.com/2016/03/08/us/alabama-brinks-man-steals-thousands-federal-reserve-quarters/index.html>

Marielle LEBLANC

## HISTOIRE DES MONNAIES DE NÉCESSITÉ NANTAISES

Guerres, conflits internes ou simple cracks boursiers... pas toujours facile de soutenir l'économie locale en temps de crise économique. Une tradition semble pourtant subsister jusqu'à nos jours : celle des « monnaies » dites complémentaires ou de nécessité. Dans le contexte du succès de la monnaie locale nantaise *Sonantes*, Gildas Salaün, responsable du département numismatique du musée Dobrée, retrace les nombreuses initiatives en matière de *monnaies locales à Nantes* depuis l'époque de la Révolution !



Gildas SALAÜN

**cgb.fr**  
Numismatique  
Paris

VU SUR LE BLOG



# bid inside

auction web-based software  
numismatic media network

[www.bidinside.com](http://www.bidinside.com)

**catalogues de ventes**  
**ventes aux enchères**  
**live bidding**

# LA MONNAIE COMME ARME

En novembre 2014, le groupe DAECH ou ISIS, soi-disant État islamique, annonçait la création d'une monnaie propre. Des images de pièces ont été diffusées dès l'été 2015 et quelques exemplaires d'un monnayage ressemblant circulent depuis cet automne. Loin d'être un objet anodin, ces espèces participent pleinement au programme propagandiste de l'organisation terroriste. Plus qu'à l'utilité économique de la monnaie, c'est incontestablement à son aspect politique qu'elle fait appel.

## LA CRÉATION D'UNE MONNAIE PRÉCIEUSE PRÉTENDUMENT LIBÉRATRICE ET RESPECTANT LA TRADITION

Au mois de novembre 2014, DAECH annonçait la prochaine mise en circulation de sa propre monnaie sous forme de pièces. Le « Conseil financier », sorte de ministère des finances du soi-disant califat, aurait pris les dispositions nécessaires pour y parvenir. C'est ce que révèle le communiqué relatif à ce projet, publié par le « Bureau des affaires financières » et daté du 20 muharram 1436 de l'Hégire (13 novembre 2014).



Document 1 : Le communiqué du 13 novembre 2014 voir la transcription infra\*

Pour autant, bien qu'il soit fait allusion à une étape préparatoire aboutissant au projet définitif et à la délivrance de mandements pour en réaliser la frappe, il n'est pas fait mention de l'identité des « spécialistes » consultés, ni du contenu des « consultations », pas plus que des modalités de fabrication et de distribution de ladite monnaie.

Ce communiqué, rédigé par un arabophone lettré et archaïsant, empreint de références religieuses et historiques<sup>1</sup>, prend la forme d'une harangue politique et exhale un discours anti-impérialiste très explicite. Selon son contenu, ces « monnaies spécifiques à l'État islamique » auraient pour mérite d'être « extérieures à l'organisation financière tyrannique qui a été imposée aux musulmans » et permettraient leur « affranchissement de l'ordre économique mondial usuraire et satanique », c'est-à-dire du système monétaire international

construit autour du dollar et piloté par des institutions comme le FMI et les grands groupes bancaires. C'est par ailleurs dans une posture de défense qu'il se positionne, avec une allusion au passé et à l'esprit colonialiste occidental quand il ajoute que ce système « fut à la fois la cause de leur [les musulmans] asservissement et de leur appauvrissement et (...) a abouti à la confiscation de leurs richesses en les concentrant dans les mains des juifs et des croisés (chrétiens). » La défense économique se mêle donc à la défense religieuse contre les envahisseurs infidèles ; ce n'est, selon l'organisation, que se faire justice, voire demander réparation. Mais battre monnaie, c'est aussi et surtout la prétention d'accéder un peu plus au rang d'État, la frappe monétaire étant pouvoir régalien par excellence, comme a pu le théoriser Jean Bodin au XVI<sup>e</sup> siècle. Si cet argument ne figure pas dans le communiqué du 13 novembre, il n'empêche que l'objectif fut atteint, comme en attestent certains articles de la presse Internet<sup>2</sup>.

Selon le communiqué, cette émission monétaire serait fondée sur la valeur intrinsèque des espèces (« leur valeur propre ») – elles valent ce qu'elles contiennent de métal précieux – et le principe du bimétallisme (« dans les deux métaux »), or et argent. C'est revenir aux fondamentaux de la monnaie telle que définie par Aristote au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et rompre avec sa fiduciaire généralisée au siècle dernier.

L'unité centrale du système monétaire créée par DAECH est un *dinar* d'or, apparu au milieu de l'année 2015, avec un cours unilatéralement porté à ± 140 \$. Le 29 août, une vidéo montrant la fabrication de pièces supposées être en or et leur présence entre les mains de combattants a été diffusée. L'information a été massivement relayée par les médias internationaux dès le 1<sup>er</sup> septembre (cf. note 3). Mais sa fabrication et mise en circulation datent très vraisemblablement du mois de juin, comme en atteste le tweet d'un activiste syrien montrant une pièce de 5 dinars prélevée à Raqqa (Syrie)<sup>3</sup>. Dans les zones occupées, l'information aurait été diffusée par voie d'affichage (Les affiches constituant ces panneaux ont été traduites en plusieurs langues et largement diffusées par différents sites d'information sur Internet).



Document 2 : Affiche informant du nouveau monnayage à Mossoul (Iraq), été 2015. Source : Reuters || Diffusée par l'agence Reuters, cette photographie, dont on ne connaît ni l'auteur, ni les conditions de prise, et dont on doit relever le caractère géographique particulièrement neutre, est censée indiquer que la monnaie créée par DAECH circulerait à Mossoul.

Avec ce *dinar* ont été créées des pièces divisionnaires en argent, des *dirhams*, et, pour l'appoint, des monnaies de cuivre, des *fulûs* (pluriel de *fals* ou *fil*s).

## LA MONNAIE COMME ARME

Les pièces de monnaie créées par DAECH sont en fait ressuscitées, ou ont la prétention de l'être. Elles puisent leur source dans les débuts de l'histoire du monde musulman puisque le premier dinar d'or a été frappé par le calife omeyyade Abd al-Malik (685-705) à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Cela participait d'un processus d'arabisation et d'islamisation de son administration. Il lui apparaissait en effet qu'il n'était plus acceptable que les pièces d'or en circulation soient frappées par Byzance et représentent son empereur ; il en était de même des pièces d'argent, essentiellement sassanides. Jusqu'alors, les Arabes avaient certes battu monnaie, mais il s'agissait de types imités de ceux de leurs prédécesseurs et voisins, sans identité propre (doc. 3). La réforme de l'or fut donc décidée. Il est probable que celle de l'argent eût lieu en même temps, avec la création du dirham ; mais alors que l'on connaît quelques rares dinars datés de l'an 77 de l'Hégire (696) les premiers dirhams parvenus jusqu'à nous sont de 79 (698)<sup>4</sup>. Le pseudo-calife cherche donc la légitimité historique en reproduisant la politique monétaire des fondateurs du premier califat. On rappelle cependant que ces monnaies sont elles-mêmes héritées de monnaies étrangères et considérées comme impies : le dinar du denier romain, le dirham de la drachme grecque et le follis du follis byzantin. Par ailleurs, alors que les premières monnaies islamiques étaient purement épigraphiques et portaient toutes la *shahada* ou profession de foi, aucune des monnaies nouvellement créées ne portent une telle référence écrite à la religion, ce qui est pour le moins étrange.



Document 3 : les dinars du calife Abd al-Malik. Sources : Metropolitan Museum et Sixbids. || Le premier dinar, frappé avant la réforme, copie le solidus byzantin et représente au droit le calife à la place du basileus. Le second, frappé à partir de la réforme, est totalement épigraphique ; la *shahada*, ou profession de foi, est désormais inscrite au droit.

## Avant tout des tableaux de propagande djihadiste

Ces pièces de monnaie suivent un même modèle et constituent, avec leurs multiples, une série de sept dénominations. Sur celles-ci ne figurent aucune représentation d'êtres vivants, conformément aux lois de la charia, mais des symboles de l'Islam, du nouveau califat et de l'universalité et des objectifs de son combat. Des inscriptions glorifiant le califat en arabe naskhi – cursif – figurent sur les revers. On peut lire, en haut, *ad-Dawlah al-Islāmiyah* (État islamique) et, en bas, *al-Khilafat ala Minhaj an-Nubuwwah* (Un califat du chemin de la Prophétie). Au centre de chacun sont inscrits leur valeur en toutes lettres, leur poids en grammes (au-dessous) et leur titre en

carats pour l'or (au-dessus). On note qu'il s'agit de mesures modernes et non de celles médiévales arabo-musulmanes, tandis que les revers, illustrés de scènes inanimées, reçoivent la marque de valeur en chiffres et sont millésimés à l'exergue de l'an 1436 de l'Hégire (octobre 2014-octobre 2015).

La série compte deux pièces d'or, à savoir une de 1 dinar et une de 5 dinars.



Document 4 : Types monétaires créés par DAECH (dinars, dirhams, follis). Source : ZENO.RU.

## LA MONNAIE COMME ARME

Le dinar d'or est annoncé au titre de 21 carats et au poids de 4,25 g ; son multiple de 5 dinars est annoncé au même titre et au poids de 21,25 g. La pièce de 1 dinar figure sept épis de blé qui symbolisent la grâce divine promise à qui choisit la voie de Dieu, en référence à un passage du Coran : « Ceux qui dépensent leurs biens dans le chemin de Dieu sont semblables à un grain qui produit sept épis ; et chaque épi contient cent grains. [Ainsi] Dieu multiplie la récompense à qui Il veut.<sup>5</sup> » La pièce de 5 dinars figure le monde, objectif de conquête, sous forme de planisphère centré sur l'est de la Méditerranée. On comprend comment les deux motifs se complètent aux yeux de leurs commanditaires, la réussite du combat induisant selon eux un nécessaire sacrifice que Dieu saura récompenser.

On compte ensuite trois pièces d'argent, de 1, 5 et 10 dirhams. Le dirham est annoncé peser 2 g et ses multiples à proportion. On aurait cependant attendu un dirham de 2,97 g si son historicité avait été respectée. La pièce de 1 dirham figure une lance et un bouclier qui renvoient au djihad guerrier. La pièce de 5 dirhams représente l'un des trois minarets de la grande Mosquée des Omeyyades à Damas ; il s'agit précisément de celui dit « de Jésus », sur lequel devrait revenir le Messie. Sur celle de 10 dirhams est la mosquée Al-Aqsa de Jérusalem : bâtiment situé sur l'Esplanade des mosquées et faisant partie intégrante du troisième lieu saint de l'Islam, c'est la plus grande mosquée de Jérusalem. Elle fut bâtie, selon la tradition juive, à l'emplacement du temple de Salomon ; selon la tradition musulmane, c'est de ce lieu que Mohammed fit le voyage nocturne (*Isra*) monté sur le Bouraq. Là encore, ces trois pièces prennent tout leur sens ensemble : c'est par le combat armé que leurs commanditaires envisagent la chute du régime de Damas, leur ennemi principal, et la punition de ses alliés chrétiens, les « croisés », mécréants par excellence puisqu'ils n'ont pas compris Jésus, puis celle de l'État d'Israël, par le prétexte de la libération de lieux saints. Ce programme de conquête, illustré par ce triptyque monétaire, est considéré comme un juste retour des choses puisque les richesses des musulmans auraient été confisquées par « les mains des juifs et des croisés. »

La série se complète par deux pièces de cuivre, de 10 et 20 fulûs, censées peser respectivement 10 et 20 g (voir doc. 4 *supra*). La pièce de 10 fulûs représente un croissant de lune (*hilal*), ou nouvelle lune, symbole né de l'Islam qui délimite le temps rituel du ramadan<sup>6</sup>. On rappelle que c'est cependant un emblème apparu à l'époque moderne<sup>7</sup>. La pièce de 20 fulûs présente trois palmiers, arbre le plus sacré de l'Islam, symbolisant dans le Coran la grandeur de la Création<sup>8</sup> et choisi par le prophète lui-même comme emblème des musulmans. Ciel et Terre, mondes temporel et spirituel sur lesquels Dieu règne, forment ainsi ce diptyque.

Nous devons relever le degré de connaissances mises en œuvre pour la création de ces monnaies. Le tout est savamment réfléchi. Ses initiateurs maîtrisent certes l'iconographie et la symbolique de l'Islam mais également les canons de la numismatique. Ils ont saisi et exploité toutes les possibilités de mise en scène qu'offrent ces petits objets. Mais ils n'ont retenu des

modèles du passé que ce qui leur permettrait d'avoir la plus grande audience, quitte à ce que ces espèces respectent davantage un format international connu que les monnaies originelles<sup>9</sup>.

## UNE SUPERCHERIE ?

Ces espèces soulèvent de nombreuses interrogations. Pour commencer celle du métal nécessaire à leur fabrication. En période de cours élevé des métaux précieux (1 165 \$ l'once le 12/10/15 et 1 080 \$ le 22/12/15 par exemple) et en raison des blocus formés par les coalitions, il est forcément difficile d'en acquérir, en tous cas suffisamment pour alimenter une aire d'échanges si vaste et peuplée. Le groupe a certes mis la main sur une grande quantité de lingots d'or déposés dans la Banque centrale irakienne de Mossoul, soit environ 200 kg ; mais il n'y aurait concrètement là que de quoi frapper environ 54 000 pièces de 1 dinar. Le pillage des trésors archéologiques pourrait par ailleurs faire craindre une réutilisation de métaux antiques afin de satisfaire la frappe ; mais l'organisation se livrant au trafic d'objets d'art précieux, on saisit mal l'intérêt financier qu'il y aurait à les fondre<sup>10</sup>. La question de l'utilité réelle de ces pièces se pose aussi. En effet, la variation du cours des métaux (+ 10 % en octobre 2015, - 6 % en novembre 2015 par exemple) ne peut qu'entraîner une fluctuation des prix propre à désorganiser les échanges, à l'encontre de la stabilité dont le groupe a besoin pour s'installer et se maintenir. Cette monnaie, si elle est réellement produite, doit donc avoir du mal à circuler.



Image processed by CodeCarvings Piczard ### FREE Community Edition ### on 2015-10-07 13:47:46Z | <http://piczard.com> | <http://codecarvings.com>



Document 5 : Saisie de matériel à gaziantep (Turquie), octobre 2015. Source : Daily Sabab. || L'arrestation des faux monnayeurs et la saisie opérée ont été soigneusement mises en scène par les autorités turques qui n'ont cependant pas communiqué sur l'identité des criminels et la nature précise du matériel (poids, dimensions, etc.).

## DAECH : LA MONNAIE COMME ARME

Aucune information n'a été communiquée par DAECH sur le lieu de frappe de ce numéraire. Des images de fonte, de découpe et de frappe des flans et de délivrances ont en revanche abondamment été diffusées (cf. vidéo du 29 août 2015). L'hypothèse d'une fabrication sécurisée hors zone de guerre a parfois été évoquée car il est peu probable, pour des raisons de sécurité évidentes, qu'un tel établissement ait été installé dans la capitale désignée, Raqqa, ou près du stock de métaux, Mossoul, bien que la portée symbolique en fût augmentée. Le 7 octobre 2015, les autorités turques ont annoncé avoir démantelé un atelier monétaire appartenant au groupe terroriste, sur leur territoire, à Gaziantep, ville industrielle de plus d'un million d'habitants proche de la frontière syrienne et de l'aire dominée par DAECH, passage obligé des candidats au djihad<sup>11</sup>. Six personnes ont été arrêtées et 56 coins de frappe saisis, ainsi qu'une douzaine de blocs de monnayage (voir doc. 5 *supra*), dont on ne sait hélas rien de plus (poids, dimensions, matériaux, etc.) que les informations photographiques communiquées. Dès lors, on a sérieusement envisagé une production extérieure – en dehors des frontières du soi-disant califat – et externe – gérée par une autre structure et il n'est pas dit que le groupe ne dispose pas d'autres lieux de fabrication.

Les pièces elles-mêmes et ces maigres indices révèlent le recours certain à des spécialistes de la frappe monétaire. Seul un graveur chevronné, ayant déjà une solide expérience en la matière, a pu réaliser ces coins. En outre, la grande qualité de la gravure, et particulièrement des légendes, ne laisse aucun doute quant à une production « arabisante », c'est-à-dire à destination de la Péninsule, du matériel de frappe, d'autant que les similitudes avec le style de certaines monnaies d'États voisins est manifeste ; nous sommes notamment frappés par la ressemblance graphique avec les *halalas* – fraction du riyal – d'Arabie Saoudite. Pour autant, la fabrication peut tout à fait être encore plus éloignée de cet espace car certaines frappes de la région sont depuis longtemps délocalisées, en Europe de l'ouest notamment<sup>12</sup>.

Que sait-on à ce jour de l'existence de ces pièces de monnaie ? Des exemplaires se trouvent depuis peu en vente sur le marché numismatique, débitées notamment en « sets » – c'est là une pratique marketing tout à fait occidentale – sur de grands sites d'enchères, depuis Israël ou la Turquie, et chez des marchands d'Europe orientale et centrale. Mais la pièce de 5 dinars par exemple, pour laquelle des informations ont pu être vérifiées, pèse trop lourd avec 30,6 g et présente un diamètre trop grand (40 mm contre 29 attendus)<sup>13</sup>. Il est en fait attesté que celles vendues jusqu'à présent ne sont qu'en métal vil – de l'acier ? –, plaqué or ! L'exemplaire de la pièce de 10 fulûs que nous avons pu examiner présente des caractéristiques physiques tout aussi éloignées de ce qui était attendu<sup>14</sup> : incontestablement frappée de manière assurée par des coins neufs conçus pour le Proche ou le Moyen Orient, de tranche lisse, avec un diamètre réduit de 19,8 mm, elle ne pèse que 2,94 g et non 10 – la mention « dix grammes », (*hasharah gharamanaan*) est pourtant inscrite sur le revers. Elle se rapproche ainsi de la pièce de 2 centimes d'euros (19 mm pour 3 g) présentant, neuve, le même aspect brillant et rosé. Elle est

d'ailleurs magnétique comme celle-ci, c'est-à-dire qu'au lieu d'être totalement en cuivre, elle est constituée d'une âme ferreuse recouverte de cuivre.

Doit-on dès lors envisager deux frappes, l'une à usage interne en métal précieux et l'autre, trompeuse, destinée à être vendue à l'étranger pour rapporter des devises et faire la publicité de l'organisation terroriste ? C'est une première hypothèse. Nous n'envisageons pas en effet que les monnaies observées jusqu'à présent puissent être des faux ayant une autre origine, tant les types correspondent parfaitement à ceux annoncés et bien qu'un site Internet, se réclamant du groupe terroriste<sup>15</sup>, incrimine déjà l'existence de « faux chinois. »

Une seconde hypothèse, tout aussi probable, est que la frappe initialement prévue à grands renforts d'annonces n'ait finalement pas eu lieu – sauf quelques « essais » ou « épreuves » destinés à la propagande, comme l'exemplaire de Raqqa (cf. note 4) ? – et que seules ces monnaies « réduites » et « fourrées » soient produites. Des pièces vues et étudiées depuis l'échéance, aucune n'est réellement en métal précieux. Celles que nous connaissons ne sont pas pour autant des faux asiatiques car leurs caractéristiques de fabrication s'opposent à une telle origine. Rappelons que toutes les informations dont nous disposons pour relayer l'existence de monnaies en métaux précieux proviennent de DAECH et sont donc à prendre avec le recul nécessaire. Il ne s'agit que de dessins (affiches et plaquettes), d'images de synthèses, de photographies ou de captures d'écrans (vidéos) où les pièces sont toujours floues, sans échelle et/ou présentées sous forme de montage.



Document 6 : Illustrations de la pièce de 5 dinars diffusées par DAECH. Sources : Challenges.fr et France24.fr. || Ces images, produites par DAECH et reprises par les médias internationaux, sont censées démontrer l'existence de pièces en or massif. Il ne s'agit cependant que d'images de synthèse et de captures d'écran sans échelle.

## LA MONNAIE COMME ARME

Pourtant, les médias s'en sont emparés comme s'il s'agissait d'une information fiable. Les reportages et articles que lui ont par exemple consacrés les chaînes d'information françaises Francetvinfo (Geopolis) et France 24 en témoignent parmi d'autres<sup>16</sup>, alors qu'aucune information neutre ne vient pour l'instant confirmer qu'elles existent de bon aloi et circulent réellement.

DAECH a vu dans la monnaie, outil de souveraineté par excellence, la pierre nécessaire à la construction de son édifice étatique. Faire circuler le bruit que celle-ci serait déjà falsifiée, c'était la cimenter. Or il semble bien que le groupe soit le complice ou même l'initiateur de ses propres « copies », seules parvenues jusqu'à nous. Quoi qu'il en soit, et même si quelques exemplaires en métal précieux ont été, sont ou seront frappés, les pièces de monnaies créées et fabriquées par, pour le compte ou au nom de DAECH sont un objet de propagande<sup>17</sup>, destiné au moins partiellement, si ce n'est totalement, à l'exportation. Elles doivent en tout état de cause être considérées comme une source de financement de l'organisation et, par extension, du terrorisme international, au même titre que la vente d'Antiquités et de pétrole.

## TRANSCRIPTION DU DOCUMENT 1 :

« Communiqué au sujet de la frappe de monnaies propres à l'État islamique.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux, louange à Dieu maître des deux mondes. Prière et salut envers notre Prophète Muhammad, sur sa famille et ses compagnons.

Sur la base de l'orientation donnée par le commandeur des croyants au sein de l'État islamique, le calife Ibrahim (2) – que Dieu le garde – au sujet de la frappe de monnaies spécifiques à l'État islamique, extérieures à l'organisation financière tyrannique qui a été imposée aux musulmans et qui fut à la fois la cause de leur asservissement et de leur appauvrissement et qui a abouti à la confiscation de leurs richesses en les concentrant entre les mains des juifs et des croisés ; le Conseil financier du califat a entrepris l'étude de ce sujet et a présenté un projet complet – grâce à Dieu – pour la frappe des monnaies dans les deux métaux – l'or et l'argent – fondé sur leur valeur propre.

Ce projet a été discuté avec les spécialistes du sujet sous tous ses aspects. Les recommandations issues de ces discussions ont été portées à la connaissance du Conseil consultatif de l'État islamique qui les a faites siennes – louange à Dieu – et en a décidé de la réalisation après que les conditions nécessaires à ce sujet aient été réunies.

Avec la permission de Dieu, la frappe de monnaies dans les métaux sous différentes espèces ainsi qu'il est précisé dans l'annexe (3) au présent communiqué aura lieu. Les circulaires correspondantes émanant du Conseil financier organisant les opérations de frappe, la manière de produire ces monnaies, leur valeur ainsi que les modalités diverses de leur usage seront publiées.

Nous demandons donc à Dieu de faire en sorte que cette œuvre soit empreinte de pureté vis-à-vis de sa face généreuse et qu'il en fasse un motif d'élévation de la nation et de l'affranchissement de l'ordre économique mondial usuraire et satanique, comme une nouvelle étape de renforcement des piliers du califat islamique sur des bases solides fondées sur la charia. Louange à Dieu le maître des deux mondes.

L'État islamique. Bureau des affaires financières. Le 20 muharram 1436. »

- (1) Traduction libre appartenant aux rédacteurs de l'article.
- (2) Ibrahim Awad Ibrahim Ali al-Badri, dit Abou Bakr al-Baghdadi, calife autoproclamé du soi-disant État islamique.
- (3) Sans doute les documents diffusés ensuite, présentant chacune des monnaies avec chacun leurs caractéristiques (cf. document 2).

Jérôme JAMBU

## NOTES :

- 1 - Sur ce sujet, voir G. Martinez-Gros, « Daech dans le texte », *L'Histoire*, n° 419, janvier 2016, p. 13-15.
- 2 - Par exemple en France : L'Obs Monde, « Frapper sa propre monnaie : le pas de plus de Daech pour devenir un État », 1<sup>er</sup> septembre 2015 ; Challenges, « Pourquoi l'État Islamique frappe sa propre monnaie en or, en argent et en cuivre », 1<sup>er</sup> septembre 2015 ; etc.
- 3 - Tweet du 22 juin 2015 d'Abu Ibrahim Raqqawi (pseudonyme). France TV Info, « Daech met en circulation sa propre monnaie, le dinar », 23 juin 2015 ; Euronews, « Premières photos du dinar islamique, la monnaie de DAECH », 24 juin 2015 ; etc. La photographie de la pièce de 5 dinars réutilisée dans de nombreux médias est celle du tweet.
- 4 - Voir notamment M. Broome, *Islamic Coins*, London, 1985, p. 6-19.
- 5 - *Coran*, sourate 2, verset 261. Traduction francophone tirée de D. Masson (trad.), *Le Coran*, Paris, 1967 et de S. H. Boubakeur, *Le Coran*, Paris, 1995.
- 6 - *Coran*, sourate II, verset 185.
- 7 - M. Chebel, *Dictionnaire des symboles musulmans. Rites mystique et civilisation*, Paris, 1995, p. 127-128.
- 8 - *Coran*, sourate VI, verset 99.
- 9 - Ainsi la *shabada* en arabe, qui ne peut être lue et comprise par tous, est elle abandonnée au profit d'images au pouvoir symbolique fort
- 10 - Alors que le dinar islamique vaudrait 140 \$, une pièce d'or grecque ou romaine trouvée en Syrie peut se négocier dix à cent fois plus cher.
- 11 - <http://national.bgnnews.com/isil-mint-used-to-produce-coins-uncovered-in-turkeys-gaziantep-haber/10070> ; [http://www.todayszaman.com/national\\_6-linked-to-isil-arrested-on-charges-of-minting-coins-in-gaziantep-province\\_400856.html](http://www.todayszaman.com/national_6-linked-to-isil-arrested-on-charges-of-minting-coins-in-gaziantep-province_400856.html) ; <http://www.dailysabah.com/investigations/2015/10/07/6-arrested-for-minting-coins-for-isis-press-moulds-seized-in-southeastern-turkey>
- 12 - L'Angleterre, la France et l'Allemagne frappent depuis des décennies de la monnaie à destination d'États souverains étrangers. Matériels et savoir-faire y sont donc disponibles.
- 13 - Forum du site Internet ZENO.RU.
- 14 - Exemplaire entré par don dans les collections du Département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France sous la cote BnF, MMA, 2015.1170.
- 15 - Le « set » de sept pièces y est achetable pour 950 \$, payables de « façon anonyme » en bitcoins et livrables par DHL !
- 16 - À lire et à voir sur les liens suivants : <http://geopolis.francetvinfo.fr/daech-met-en-circulation-sa-propre-monnaie-le-dinar-67023> et <https://www.youtube.com/watch?v=4FRuDGepM9A> Voir également les articles de la note 3.
- 17 - *Courrier International*, « La monnaie de l'État islamique, un outil de propagande médiatique », 3 septembre 2015.

Nous acceptons les dépôts pour ces deux importantes ventes, dès maintenant!

la vente officielle de Stack's Bowers Galleries lors de  
"World's Fair of Money" à Anaheim, Californie

Date de la vente : du 9 au 13 Août 2016  
Date limite des dépôts : le 10 Juin 2016

la vente aux enchères de Stack's Bowers Galleries  
et Ponterio à Hong Kong qui aura lieu au  
Mira Hôtel à Hong Kong

Date de la vente : du 22 au 24 Août 2016  
Date limite des dépôts : le 17 Juin 2016

voici quelques résultats exceptionnels réalisés lors de nos récentes ventes:



GERMANY. Pfalz-Electorate. Taler, 1611.  
Heidelberg Mint. Johann II von Zweibrücken,  
Regent (1610-14). PCGS AU-53 Secure Holder.  
Realized \$25,850



CHINA. Kiangnan. Trial 10 Cash,  
ND (ca. 1897). PCGS AU-55.  
Price Realized: USD \$50,787.50



PORTUGAL. 5,000 Reis, 1845.  
Maria II (1834-53). NGC AU-58.  
Realized \$10,575



CHINA. Pattern Dollar, Year 17 (1928).  
Tientsin Mint. PCGS SP-62 Secure Holder.  
Price Realized: USD \$179,250



CHINA. Pattern 50 Cents (1/2 Dollar),  
Year 3 (1911). Tientsin Mint.  
PCGS SP-62 Secure Holder.  
Price Realized: USD \$89,625



CHINA. Chihli (Pei Yang Arsenal).  
10 Cents, Year 22 (1896).  
PCGS MS-64 Secure Holder.  
Price Realized: USD \$31,070



SICILY. Syracuse. Dionysos I,  
406-367 B.C. AR Decadrachm  
(43.25 gms), ca. 400-390 B.C.  
Realized \$64,625



CHINA. Tael Pattern, CD (1906).  
Tientsin Mint.  
PCGS SP-64 Secure Holder.  
Price Realized: USD \$83,650



TITUS AS CAESAR, A.D. 69-79. AV  
Aureus (7.21 gms), Rome Mint, A.D. 76.  
Realized \$9,987.50



RUSSIA. 6 Ruble, 1831/0-CNB.  
Saint Petersburg Mint.  
PCGS MS-62 Secure Holder.  
Realized \$28,200



CHINA-PROVINCIAL BANKS. Kiang-Nan Yu-Ning  
Government Bank. 1 Dollar, 1.7.1907. P-S1180b.  
PMG Choice Very Fine 35 Net.  
Price Realized: USD \$13,145



FRANCE. Banque de France. 100 Francs,  
1886. P-63c. Very Fine.  
Realized \$9,400



CHINA. Tientsin Tutung Yamen  
Silver Medal, 1902. NGC MS-61.  
Price Realized: USD \$32,265



Pour plus d'informations veuillez contacter Maryna Synytsya de notre bureau parisien par mail:  
MSynytsya@stacksbowers.com ou par téléphone au +33 6 14 32 31 77  
Confiez-nous à la vente d'été vos pièces ou bank-notes avant le 17 Juin 2016.

949.253.0916 California | 212.582.2580 New York | 852.2117.1191 Hong Kong

info@stacksbowers.com | infoFR@stacksbowers.com | infoHK@stacksbowers.com | Stack'sBowers.com

Showcase Auctions

## LE TRÉSOR DES SABLONS... 152 STATÈRES GAULOIS

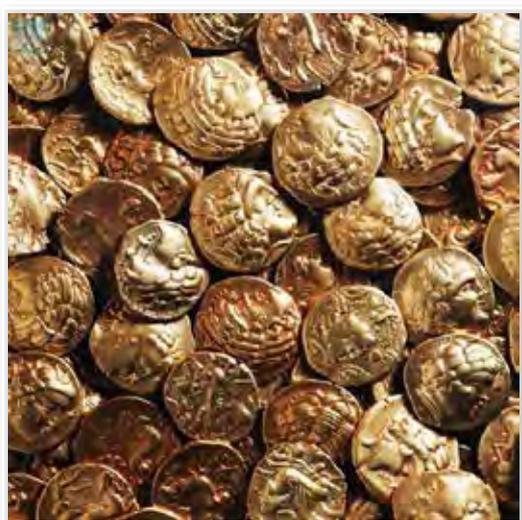
**L**e trésor des Sablons aurait été découvert en 1997, sur la rive de l'Huisne, dans le quartier populaire des Sablons au Mans, dans la Sarthe (dans une terre de remblais apportée au milieu des années 1960). Entre les monnaies découvertes par l'inventeur et les autres retrouvées par les archéologues, le nombre total des monnaies s'élève à 152 statères attribués aux Cénomans et aux Vénètes (?).

Ce trésor est probablement l'un des plus fameux trésors de monnaies gauloises. Nous ne reviendrons pas sur son historique précis, avec la bataille juridique qui l'a entouré et la vente de la partie des inventeurs en 2001, mais plutôt sur la partie conservée par la ville du Mans, au Carré Plantagenêt (musée Archéologique du Mans). L'histoire de la découverte et de tout ce qui suivit est contenue dans un livre bien nommé « *Le trésor gaulois du Mans, du rêve au cauchemar* », par A. Beguin.

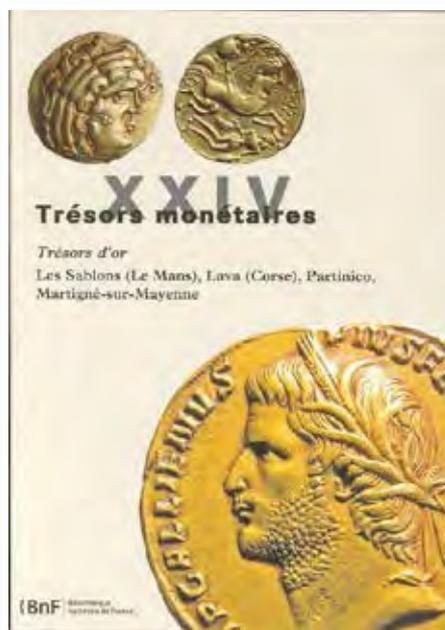
Pour en revenir aux 82 monnaies exposées depuis 2006 au carré Plantagenêt, en attendant que vous organisiez une visite de la cité cénomane, partageons quelques photographies de cet ensemble.



# LE TRÉSOR DES SABLONS... 152 STATÈRES GAULOIS



Le trésor est publié dans son ensemble dans le tome XXIV des Trésors Monétaires :



Monnaie du trésor vendue 2 200€



Monnaie du trésor ; disponible à 2 280€



Monnaie du trésor vendue 3 248€



Monnaie du trésor vendue 1 800€



Monnaie liée au trésor par les coins ; disponible à 2 600€



Monnaie liée au trésor par les coins ; disponible à 750€

Depuis la dispersion des 76 monnaies revenant aux inventeurs en 2001, quelques monnaies repassent de temps à autre sur le marché, en toute discrétion sans même mentionner le pedigree ou à force de publicité, comme en février 2015 où le journal Maine Libre mentionnait en Insolite la mise en vente aux enchères d'une monnaie découverte en 1997... Cgb.fr a proposé et propose quelques monnaies de ce trésor. Profitez de l'occasion !



Samuel GOUET

## D'UN DÉPÔT MONÉTAIRE DANS LA RÉGION DE PAU (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, VERS 1817)

Le 2 mars dernier un particulier est venu déposer à Cgb.fr un dépôt monétaire qu'il avait découvert en décembre 2015, chez lui en réalisant des travaux, dans une commune proche de Pau (Pyrénées-Atlantiques)<sup>1</sup>. Ce dépôt est constitué d'un ensemble de 64 monnaies d'argent (36 écus et 28 pièces de 5 francs). Suite à la mise au jour d'un mur masqué par un doublage, il a remarqué une pierre mal jointoyée. Cette pierre, de seulement 20 cm d'épaisseur, obturait une niche située à 50 cm du sol, dans laquelle était contenue une céramique en terre cuite qui a été conservée. Les 64 monnaies étaient contenues dans cette céramique, sans ordre particulier. Aucun autre élément, papier ou tissu n'a été mis en évidence. À des fins d'étude, les 7 et 8 mars 2016 ces monnaies ont fait l'objet d'un nettoyage dans les locaux de Cgb.fr, notamment à l'aide d'un bain d'acide formique dilué à 5 %. Après ce nettoyage, les 64 monnaies ont été inventoriées. Les monnaies les plus récentes étant de 1817 et de Bayonne, l'atelier monétaire le plus proche du lieu d'enfouissement, et ne présentant pas de traces de circulation, la date d'enfouissement peut être raisonnablement située en 1817, voire au début de l'année 1818. Ce dépôt monétaire a été déclaré à Madame la conservatrice régionale de l'archéologie de DRAC Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin.

Arnaud CLAIRAND  
et Laurent VOITEL



1 - Le propriétaire ne souhaitant pas de publicité particulière autour du lieu de découverte, le nom de la commune et du propriétaire ne sont pas publiés dans cet article.

### INVENTAIRE SOMMAIRE

#### Louis XV (1726-1774) (16 ex.)

Écu dit « aux branches d'olivier » (10 ex.)

- 1-2 – 1726, A, Paris, 1<sup>er</sup> sem.
- 3 – 1726, T, Nantes.
- 4 – 1726, V, Troyes.
- 5 – 1726, &, Aix-en-Provence.
- 6 – 1727, C, Caen.
- 7 – 1727, T, Nantes.
- 8 – 1733, M, Toulouse.
- 9 – 1735, X, Amiens.
- 10 – Millésime indéterminé, D, Lyon.

Écu dit « aux branches d'olivier du Béarn » (1 ex.)

- 11 – 1728, vache, Pau.

Écus dits « au bandeau » (3 ex.)

- 12 -1744, C, Caen.
- 13-14 – 1764, L, Bayonne.

Écu dit « au bandeau de Béarn » (1 ex.)

- 15 – 1764, Vache, Pau.



Écu dit « à la vieille tête » (1 ex.)  
16 – 1774, Paris, A, 2<sup>e</sup> sem.

#### Louis XVI (1774-1793) (20 ex.)

Écus dits « aux branches d'olivier » (16 ex.)

- 17 – 1776, Q, Perpignan.
- 18 – 1776, W, Lille.
- 19 – 1778, M, Toulouse.
- 20 – 1779, I, Limoges.
- 21 – 1781, Q, Perpignan.
- 22 – 1783, A, Paris (1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> sem.)
- 23 – 1784, I, Limoges.
- 24 – 1784, K, Bordeaux.
- 25-27 – 1785, L, Bayonne.
- 28 – 1785, Q, Perpignan.
- 29 – 1786, M, Toulouse.
- 30 -1789, A, Paris, 2<sup>e</sup> sem.
- 31 – 1790, A, Paris, 1<sup>er</sup> sem.

## DÉCOUVERTE

D'UN DÉPÔT MONÉTAIRE  
DANS LA RÉGION DE PAU  
(PYRÉNÉES-ATLANTIQUES,  
VERS 1817)

32 – 1790, I, Limoges.

*Écus dits « aux branches d'olivier du Béarn » (3 ex.)*

33-34 – 1780, vache, Pau.

35 – 1783, vache, Pau.

*Écu dit « au génie » (1 ex.)*

36 – 1792, MA, Marseille.

**Le Consulat (1799-1804) (1 ex.)**

*5 Francs « Union et force » (1 ex.)*

37 – An 11, A, Paris.

**Premier empire (1804-1814) (10 ex.)**

*5 francs « Napoléon Empereur » (10 ex.)*

38-40 – 1811, A, Paris.

41 – 1811, L, Bayonne.

42 – 1811, M, Toulouse.

43 – 1812, L, Bayonne.

44-46 – 1813, L, Bayonne.

47 – 1813, M, Toulouse.

**Louis XVIII (1814-1824) (17 ex.)**

*5 francs « buste habillé » (9 ex.)*

48 – 1814, I, Limoges.

49-50 – 1814, L, Bayonne.

51- 1814, Q, Perpignan.

52 – 1815, I, Limoges.

53-54 – 1815, L, Bayonne.

55 – 1815, M, Toulouse.

56 – 1815, Q, Perpignan.

*5 francs « tête nue » (8 ex.)*

57 – 1816, L, Bayonne.

58 – 1816, M, Toulouse.

59-64 – 1817, L, Bayonne.





**PaperMoneyFair**  
Maastricht Valkenburg Netherlands

« Salon international  
des collectionneurs  
de billets  
de banque »

**Les 9 et 10 avril 2016**  
**30<sup>e</sup> salon de printemps**  
**au Pays-Bas**

**Les 24**  
**et 25 septembre 2016**  
**10<sup>e</sup> salon de Septembre**

Au ♥  
de la collection  
des billets de banque  
en Europe...  
et dans le reste  
du monde

Plus grande  
manifestation  
de ce type  
dans le monde !

*Pour plus de renseignements :*  
[www.papermoney-maastricht.eu](http://www.papermoney-maastricht.eu)

Organisation et infos Jos F.M.  
Eijssermans Postfach 1145 – D-47547  
Bedburg-Hau Allemagne  
Postbus 3240 - NL-5930 AE Tegelen  
Pays Bas

Tél. 00 49 28 21 711 66-69  
Fax 00 49 28 21 711 66-71  
E-mail : [eijssermans-events@t-online.de](mailto:eijssermans-events@t-online.de)

DU CANTON DE GUICHEN  
(ILLE-ET-VILAINE, VERS 1860)

Le soir du lundi 7 mars 2016, un habitant d'une petite commune du canton de Guichen, arrondissement de Redon (Ille-et-Vilaine), a découvert un dépôt monétaire en réalisant des travaux au premier étage de sa maison. Le 16 mars, le propriétaire-inventeur est venu déposer pour étude à Cgb.fr cet ensemble constitué de 54 monnaies d'or, d'une poterie en grès, et de morceaux très fragmentaires d'un document papier. Après inventaire, ce dépôt monétaire a été déclaré le jour même au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.



## LE DÉPÔT MONÉTAIRE DU CANTON DE GUICHEN (ILLE-ET-VILAINE, VERS 1860)



Au moment de leur découverte, les monnaies étaient contenues dans une céramique en grès de couleur grise, de pâte plutôt claire et assez fine, avec peu de dégraissants. La poterie était placée sur une poutre supportant des solives – entre le mur et la première solive – au-dessus d'une porte vraisemblablement plus récente que les poutres et solives. Cette poterie était obturée par un bouchon en terre crue qui a été cassé et jeté. À l'intérieur, se trouvait un papier fortement dégradé, présentant une écriture à la plume, de la fin de l'Ancien Régime, portant notamment un compte comprenant « six deniers » et une référence à « l'année 1785 », ainsi que plusieurs mentions d'adjudications. 54 monnaies d'or, dont 52 pièces de 20 francs et 2 de 10 francs étaient contenues dans ce papier. Les monnaies les plus récentes, et présentant très peu de traces de circulation, portent le millésime 1860. La date d'enfouissement est à situer cette année ou peu après. Le papier qui contenait ces monnaies est une réutilisation d'un papier nettement plus ancien.

*Arnaud CLAIRAND  
et Laurent VOITEL*



### INVENTAIRE SOMMAIRE

#### Premier Empire (1804-1814) (4 ex.)

*20 francs, Napoléon Empereur, tête nue (2 ex.)*  
1 – AN 13, A, Paris.  
2 – 1804, A, Paris.

*20 francs, Napoléon empereur, tête laurée (2 ex.)*  
3 – 1812, W, Lille.  
4 – 1813, A, Paris.

#### Louis XVIII (1814-1824) (1 ex.)

*20 francs (1 ex.)*  
5 – 1816, A, Paris.

#### Seconde république (1848-1852) (9 ex.)

*20 francs génie (1 ex.)*  
6 – 1848, A, Paris.

*20 francs Cérès (4 ex.)*  
7-8 – 1850, A, Paris.  
9-10 – 1851, A, Paris.

*20 francs, Louis-Napoléon Bonaparte (4 ex.)*  
11-14 – 1852, A, Paris.

#### Second Empire (1852-1870) (40 ex.)

*20 francs, Napoléon III, tête nue (38 ex.)*  
15-16 – 1853, A, Paris.  
17-19 – 1854, A, Paris.  
20-23 – 1855, A, Paris.  
24-26 – 1856, A, Paris.  
27-30 – 1857, A, Paris.  
31-38 – 1858, A, Paris.  
39-46 – 1859, A, Paris.  
47-48 – 1859, BB, Strasbourg.  
49 – 1860, A, Paris.  
50-52 – 1860, BB, Strasbourg.

*10 francs, Napoléon III tête nue (2 ex.)*  
53 – 1857, A, Paris.  
54 – 1860, A, Paris.

### COMMENT DÉTECTER LES SURCHARGES APOCRYPHES SUR LES FAUX BILLETS DE LA CAMPAGNE DE SUEZ !

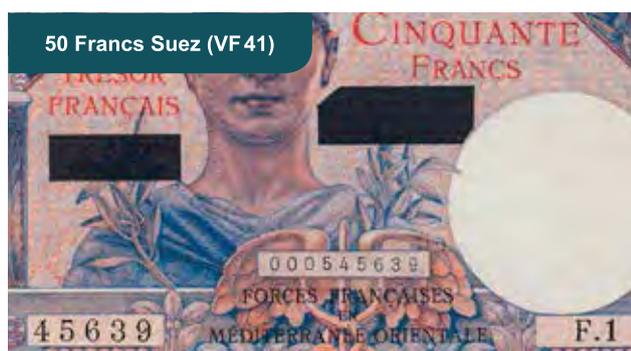
Depuis 2013, grâce à une vigilance quasi quotidienne des sites marchands, j'ai identifié et dénoncé pas moins de **10 « faux billets Suez »**, soit une moyenne de 3 billets/an (voir ci-dessous).

Ref.	Type	Série	Numéro
VF31.1/Pick: M16	50 Francs 1947	F.1	85398
VF31.1/Pick: M16	50 Francs 1947	M.1	15900
VF31.1/Pick: M16	50 Francs 1947	Y.1	92021
VF31.1/Pick: M16	50 Francs 1947	Y.2	28693
VF32.1/Pick: M17	100 Francs 1947	E.1	61910
VF32.1/Pick: M17	100 Francs 1947	M.1	84297
VF32.1/Pick: M17	100 Francs 1947	O.3	14722
VF32.1/Pick: M17	100 Francs 1947	H.15	54804
VF33.1/Pick: M18	1000 Francs 1947	B.2	15274
VF33.1/Pick: M18	1000 Francs 1947	Y.2	84179

Suite à l'augmentation de ces arnaques, aux interrogations de plusieurs collectionneurs et aussi pour terminer un [article commencé sur ce sujet en mars 2015](#), voici toutes les clés pour vous permettre de détecter ce type de « faux » !

### LE BILLET DE 50 FRANCS SUEZ TYPE 1956 POUR MODÈLE !

Plus petite coupure utilisée par les troupes basées à Chypre et sur les bâtiments de l'escadre de l'expédition de Suez en 1956, le 50 francs est aujourd'hui très difficile à trouver en bel état. Comme pour les 2 autres coupures du Type 1956, ce billet est très facilement identifiable par la présence de **deux surcharges noires occultant les deux mentions « Territoires occupés » et « ce billet a cours uniquement dans les territoires occupés »**, puis la surcharge « **Forces Françaises en Méditerranée Orientale** » **située au bas du billet** (voir infographie ci-dessous).

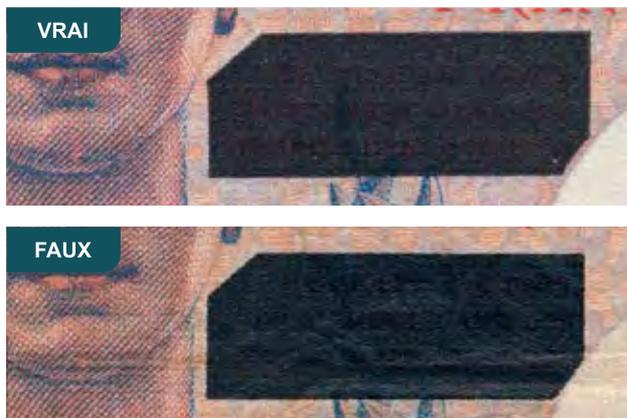


### LE CAS DE LA MENTION « FORCES FRANÇAISES EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE » PASSÉ À LA LOUPE :



- 1 - sur le faux billet, le texte imprimé en surcharge accuse un léger relief, foulage caractéristique des impressions typographiques traditionnelles,
- 2 - les lettres sont plus noires et moins transparentes que sur l'original,
- 3 - la cédille sous le mot « françaises » est plus longue et plus pointue que sur le faux billet,
- 4 - sur le faux billet, les caractères sont de formes irrégulières et ne se ressemblent pratiquement jamais (A, E, F, N, R, et S).

### ENSUITE, LE CAS DES DEUX SURCHARGES NOIRES :



- 1 - sur le faux billet, les 2 surcharges ne sont pas mates,
- 2 - on ne distingue pas les textes cachés au travers, contrairement au vrai,
- 3 - sur le vrai, l'angle en bas à droite de la surcharge de droite est arrondi,
- 4 - sur le faux, les contours des 2 caches ne sont pas nets : présence de bavures sur le billet certainement dues à l'encre qui a coulé dans les fibres du papier,
- 5 - sur le faux, la couverture de l'encre noire présente un relief « goudronné » en lumière rasante, d'où l'effet de brillance.

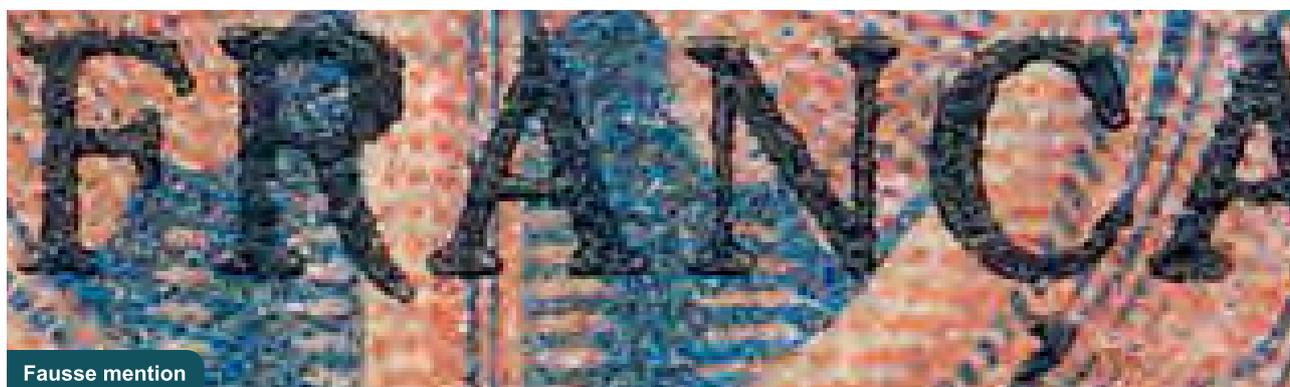
En conclusion, pour tous les collectionneurs qui auraient un doute sur l'authenticité de leur exemplaire, je les invite à m'adresser un visuel recto en bonne résolution. À très bientôt.

Article publié le 18 mars 2016  
Yann-Noël HÉNON

1 - <http://www.frenchbanknotesofwar.com/news2015.html>



CI-DESSOUS, LES DIFFÉRENCES ENTRE LE VRAI ET LE FAUX  
SUR DES SCANNERS RÉALISÉS À 1200DPI





**e MONNAIES**

# LIVE AUCTION

Avril 2016



*Date de clôture : 19 avril 2016*  
*Closing date: April 19<sup>th</sup> 2016*

*L'équipe cgb.fr*



**e BILLETS**

# LIVE AUCTION

Mai 2016



*Banque de France*  
*Collection G.*

*Date de clôture : 10 mai 2016*



CATALOGUE SUR DEMANDE